

**Actualisation du Document de référence  
déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 1er mars 2017 sous le numéro D.17-0118  
et Rapport Financier Semestriel**

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 4 août 2017

**HSBC France**

*Société Anonyme au capital de 337 189 135 euros  
SIREN 775 670 284 RCS Paris*

Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées – 75419 Paris Cedex 08  
Tél. : 0810 246 810 – [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr)



## Sommaire

	Page
<b>Vue d'ensemble</b>	
Présentation de l'information	2
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	2
Chiffres clés	3
Stratégie	4
Conjoncture	4
<b>Résultats financiers</b>	
- Compte de résultat	5
- Résultats ajustés	6
- Perspectives du second semestre 2017	10
- Information sur le bilan consolidé	10
Notations	12
<b>Risques</b>	
- Aperçu des risques	12
- Gestion des risques	14
- Risques principaux et émergents	14
- Points d'attention spécifique	14
- Développements clés et profil de risque	14
- Risque de crédit	15
- Risque de la liquidité et du financement	17
- Risque de marché	17
<b>Capital</b>	
- Aperçu	19
- Bilan réglementaire	20
- Fonds propres	22
- Ratio de levier	23
- Actifs pondérés des risques	24
<b>États financiers résumés</b>	
Compte de résultat consolidé	26
Etat consolidé du résultat global	27
Bilan consolidé	28
Tableau des flux de trésorerie consolidés	29
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	30
<b>Notes annexes aux comptes consolidés résumés</b>	
1 Base d'établissement	31
2 Dividendes	32
3 Dépréciations pour risques de crédit	33
4 PVIF	33
5 Juste valeur des instruments financiers	35
6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur	40
7 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	40
8 Provisions	40
9 Engagements de financement et de garantie	41
10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC	41
11 Transactions avec des parties liées	42
12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2017	42
13 Événements postérieurs à la date de clôture	42
<b>Rapport d'examen du Commissaire aux Comptes sur l'information financière semestrielle de 2017</b>	<b>43</b>
<b>Personne responsable du Document de référence et des compléments d'informations</b>	<b>44</b>
<b>Table de concordance et de référence</b>	<b>46</b>

## Présentation de l'information

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 août 2017, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il complète le *Document de référence* déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1 mars 2017 sous le numéro D.17-0118. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente actualisation est susceptible de contenir des énoncés prospectifs concernant des environnements financiers, résultats d'activité ou de lignes métier du groupe. Les indications qui ne sont pas le rappel d'informations historiques, par exemple indications concernant les opinions ou attentes du groupe, sont des énoncés prospectifs. Des mots tels que 's'attend à', 'anticipe', 'souhaite', 'projette', 'pense que', 'recherche', 'estime', 'potentiel' ou 'raisonnablement possible', ainsi que les variations de ces mots ou expressions similaires doivent être considérées comme des énoncés prospectifs.

De tels énoncés prospectifs sont basés sur les évaluations, estimations ou projections actuelles et une confiance excessive ne doit pas être placée sur ces indications. Les énoncés prospectifs ne sont pas valides au-delà du jour durant lequel ils sont constitués. HSBC France ne prend aucun engagement quant à la révision ou l'actualisation de ces énoncés prospectifs afin de refléter l'existence ou la survenance d'événements ou circonstances postérieurs à l'élaboration de ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques inhérents et incertitudes. Les lecteurs sont informés que nombre de facteurs sont susceptibles de modifier, parfois substantiellement, les énoncés prospectifs ou anticipations actuelles formelles ou implicites.

## Chiffres clés

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2017 €m	30 juin 2016 €m	31 décembre 2016 €m
<b>Au cours de la période</b>			
Résultat avant impôt publié	196	372	60
Résultat avant impôt ajusté <sup>1</sup>	262	355	308
Produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit (publié) <sup>2</sup>	1 034	1 300	1 017
Résultat net part du groupe (publié)	126	282	28
<b>A la fin de la période</b>			
Total des fonds propres – Part du groupe	5 687	5 961	5 842
Total de l'actif	177 477	196 194	169 423
Encours pondérés des risques	34 609	33 297	36 016
Prêts et créances sur la clientèle (nets de provisions pour dépréciation)	42 187	40 420	41 327
Comptes créditeurs de la clientèle	37 821	35 948	34 220

1 Le résultat avant impôt ajusté correspond au résultat avant impôt publié retraité des éléments significatifs détaillés aux pages 6 à 10.

2 Le Produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit est également dénommé comme un revenu.

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2017 %	30 juin 2016 %	31 décembre 2016 %
<b>Ratios de Fonds Propres (pleins)</b>			
Fonds Propres de Base de Catégorie 1 <sup>1</sup>	13,0	14,4	13,1
Fonds Propres de Catégorie 1 <sup>1</sup>	13,6	14,4	13,1
Fonds Propres Totaux <sup>1</sup>	14,3	14,4	13,1
<b>Ratios de performance, rentabilité et autres ratios (annualisés)</b>			
Rendement annualisé des capitaux propres moyens <sup>2</sup>	4,4	9,6	1,0
Rendement avant impôt des encours moyens pondérés des risques (ajusté)	1,5	2,2	1,8
Coefficient d'exploitation (ajusté) <sup>3</sup>	75	69	66
Ratio de liquidité à court terme (LCR) <sup>4</sup>	159	134	122
Ratio de liquidité à long terme (NSFR) <sup>5</sup>	119	117	120

1 Les ratios de Fonds propres sont détaillés dans la section 'Fonds propres' aux pages 19 à 25.

2 Le rendement annualisé des capitaux propres moyens est calculé à partir du résultat net part du groupe divisé par le total des fonds propres part du groupe.

3 Le ratio du coefficient d'exploitation publié est calculé à partir du total des charges d'exploitation (publié) divisé par le produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit (publié), alors que le ratio du coefficient d'exploitation ajusté est calculé à partir du total des charges d'exploitation (ajusté) divisé par le produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit (ajusté). Le produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit est également considéré comme un revenu.

4 Calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE.

5 Calculé selon le texte BCBS 295.

---

## Stratégie

La stratégie du Groupe HSBC est basée sur des tendances de long terme et reflète les avantages concurrentiels du Groupe.

---

### Tendances à long terme : une connectivité mondiale croissante

Les flux internationaux de biens, de services et de capitaux continuent d'augmenter, soutenus notamment par le développement des technologies et de l'accès à l'information dans les échanges personnels et commerciaux.

---

### Avantages concurrentiels

#### Une présence globale inégalée

HSBC permet à ses clients de saisir les opportunités de croissance les plus attractives partout dans le monde et offre des capacités et produits parmi les meilleurs afin de soutenir les flux économiques globaux.

#### Un modèle de banque universelle

HSBC s'adresse à l'ensemble des clients bancaires au travers de ses quatre lignes métiers globales, des épargnants individuels aux multinationales. Ce modèle permet à HSBC de répondre à l'ensemble des besoins financiers de ses clients et de soutenir le renforcement de ses positions de capital et de liquidité.

#### HSBC en France

La stratégie de HSBC France est intégrée dans celle, plus globale, du Groupe HSBC.

La Direction du Groupe HSBC a rappelé que la France était l'un des marchés prioritaires pour HSBC, confirmant la pertinence de son positionnement stratégique sur ce marché et son potentiel de développement à moyen terme. HSBC France continue d'exercer à plein son rôle de plate-forme stratégique du Groupe HSBC pour les produits de taux libellés en euro et les dérivés structurés de taux en euro et devises.

La stratégie de HSBC en France est de poursuivre le développement de son modèle de banque universelle modernisé, en se différenciant sur son réseau international unique, la qualité de son expertise patrimoniale et de son expérience digitale tout en accélérant le rythme de sa transformation et maintenant ses objectifs de maîtrise des coûts et des risques pondérés afin d'améliorer la rentabilité des activités.

La stratégie de HSBC en France est présentée plus en détail dans le Document de référence 2016 en pages 2 à 5.

---

## Conjoncture

Le premier semestre 2017 a été notamment marqué par l'attention prêtée par les marchés à l'entrée en fonction d'une nouvelle administration aux Etats-Unis et aux élections dans certains pays européens. Dans le même temps, la croissance économique est restée dynamique dans la plupart des pays émergents.

La croissance mondiale, tirée par les économies asiatiques principalement, s'est révélée solide, reposant sur des fondamentaux assainis au cours des dernières années et favorisée par le maintien de politiques monétaires globalement encore accommodantes. La faiblesse relative de l'inflation, aidée par la décline du prix du pétrole, y a également largement contribué.

En Europe, le risque politique a été un vecteur important d'orientation des marchés sur la période, avant que les indicateurs de tensions ne retombent à des niveaux de volatilité particulièrement bas à l'été. L'euro a bénéficié de mouvements d'achats significatifs à l'issue de ces échéances électorales et s'est trouvé renforcé par rapport au dollar.

Dans un contexte où les économies asiatiques sont parvenues à conjuguer croissance soutenue et pressions inflationnistes modérées, les principales banques centrales ont continué d'adopter des politiques monétaires prudentes. Dans ce domaine, la Réserve fédérale américaine a procédé à deux hausses de ses taux directeurs en mars et juin 2017, tandis que la Banque centrale européenne a pris acte du rééquilibrage des risques entourant son scénario de croissance, mais notant une inflation attendue à moyen terme toujours inférieure à sa cible de 2%.

En France, la croissance est repartie sur des bases plus solides en 2017, notamment tirée au premier trimestre par un fort rebond de l'investissement des entreprises. Les données d'enquêtes, qui indiquent en fin de semestre un climat de confiance au plus haut depuis six ans pour les entreprises et depuis dix ans pour les ménages, suggèrent que cette expansion pourrait se poursuivre. Les créations d'emplois ont également accéléré, ramenant le taux de chômage mi-2017 à son plus bas niveau depuis 4 ans. Au cours du premier semestre 2017, le taux des obligations d'état à 10 ans a augmenté de 0,32% pour s'établir à 0,80%. Ce taux avait connu une forte baisse durant le premier semestre 2016. L'indice CAC 40 a connu une hausse de 5% sur le semestre contre une baisse de 9% sur le premier semestre de l'année précédente.

Enfin, les négociations relatives à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne se sont ouvertes alors que les signes d'un ralentissement de l'économie britannique, affectée par la remontée de l'inflation, se sont accrus sur la période.

Les états financiers commentés ci-après ont été établis sur le périmètre consolidé du Groupe HSBC France, dont les comptes sont arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1 (Cf. page 31) de l'annexe aux comptes consolidés résumés. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux comptes.

## Résultats financiers

### Compte de résultat consolidé

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2017 €m	30 juin 2016 €m
Marge nette d'intérêt <sup>1</sup>	532	627
Commissions nettes	291	334
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction <sup>1</sup>	209	352
Résultat net des instruments financiers sous option juste valeur	310	(177)
Résultat net de cession des investissements financiers	57	123
Primes d'assurance nettes	972	1 018
Autres produits d'exploitation	39	(90)
<b>Total du produit net bancaire<sup>1, 2</sup></b>	<b>2 410</b>	<b>2 188</b>
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(1 376)	(888)
<b>Produit net bancaire avant dépréciations et autres provisions pour risque de crédit<sup>2</sup></b>	<b>1 034</b>	<b>1 300</b>
Dépréciations et autres provisions pour risques de crédit	4	(24)
<b>Produit net bancaire<sup>1</sup></b>	<b>1 038</b>	<b>1 276</b>
Total des charges d'exploitation <sup>2</sup>	(842)	(904)
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>	<b>196</b>	<b>372</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—
<b>Résultat avant impôt<sup>1</sup></b>	<b>196</b>	<b>372</b>
Impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	(71)	(90)
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>125</b>	<b>282</b>
Résultat net part du groupe <sup>1</sup>	126	282
Part des intérêts non contrôlant	(1)	—

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

<sup>2</sup> Le total des produits et charges d'exploitation inclut des éléments significatifs détaillés aux pages 6 et 10.

### Compte de résultat

La **marge nette d'intérêt** s'élève à 532 millions EUR à fin juin 2017 par rapport à 627 millions EUR un an auparavant. Dans une conjoncture marquée par un niveau de taux bas et négatifs sur les maturités courtes, la marge nette sur les passifs et principalement les dépôts à vue est en baisse sur l'ensemble des métiers, en partie compensée par un effet volume positif. Parallèlement, la marge sur crédits immobiliers aux particuliers s'inscrit en forte baisse dans un contexte de poursuite de forts volumes de remboursements anticipés et renégociations. Dans ce contexte de taux bas, la marge d'intérêt des opérations de prêts et emprunts de titres et du portefeuille d'actifs de la compagnie d'assurance a également reculé.

Les **commissions nettes** s'établissent à 291 millions EUR à fin juin 2017, à comparer à 334 millions EUR sur le premier semestre 2016. Les commissions du premier semestre 2016 sur la Banque de financement et d'investissement avaient été relativement élevées. En revanche, les commissions sont en hausse dans la Banque de particuliers sur les opérations bancaires et la gestion de produits patrimoniaux.

Les **revenus du portefeuille de négociation** sont en baisse, passant de 352 millions EUR au premier semestre 2016 à 209 millions EUR. Cette évolution provient :

- d'éléments significatifs :
  - la variation de valeur de marché des couvertures de taux d'intérêt non éligibles, qui s'établit à 5 millions EUR à comparer à -36 millions EUR à fin juin 2016 ;

- la variation de la réserve de *Debit Valuation Adjustment*, à -20 millions EUR à fin juin 2017 par rapport à 9 millions EUR l'année précédente ;

- de la baisse importante des revenus de l'activité de gestion de bilan incluant, en 2016, un produit constaté à l'occasion de la déqualification partielle de relations de macrocouverture au regard de la norme IAS 39 pour 208 millions EUR (Cf note 1h annexe aux comptes consolidés résumés) ;
- des revenus comptabilisés en portefeuille de transaction de la compagnie d'assurance, impactés favorablement par l'évolution des conditions de marché, passant de -23 millions EUR en 2016 à 6 millions EUR en 2017 ;
- de la hausse des revenus de *trading* qui passent, hors les éléments listés ci-dessus, de 194 millions EUR au 30 juin 2016 à 218 millions EUR en juin 2017, principalement les activités de marchés de taux, qui bénéficient d'un niveau d'activité clientèle favorable.

Les **revenus des instruments financiers sous option juste valeur s'élèvent** à 310 millions EUR contre -177 millions EUR l'année précédente. Cette augmentation s'explique, principalement, par la hausse de la valeur de marché d'actifs en partie détenus par la compagnie d'assurance pour le compte de ses clients dans le cadre des contrats en unités de compte et comptabilisés en option juste valeur. Concernant l'activité d'assurance, cette variation trouve sa contrepartie au niveau de la variation de dette envers les assurés.

Le **résultat net de cession des investissements financiers** résulte principalement de la cession de titres disponibles à la vente et d'activités de *Private equity*. Pour mémoire, en 2016 a été enregistrée la cession du titre Visa Europe à Visa Inc dont la plus-value s'est élevée à 108 millions EUR.

Les **primes d'assurance collectées** se sont élevées à 972 millions EUR sur le semestre, comparées à 1 018 millions EUR à la même période de l'année précédente. La collecte nette est à l'équilibre et reste positive sur le semestre pour la clientèle du réseau HSBC en France.

Les **autres produits d'exploitation**, à 39 millions EUR contre -90 millions EUR un an auparavant, reflètent principalement l'évolution de la *Present value of In-Force long-term insurance business* ('PVIF') des contrats d'assurance (Cf. Note 4 annexe aux comptes consolidés résumés). La hausse de la PVIF comptable est de 29 millions EUR au premier semestre 2017 contre une baisse de 96 millions EUR au premier semestre 2016). La variation de la PVIF est principalement due à l'évolution des conditions de marché.

Les **engagements nets des sinistres et variation de dette envers les assurés** s'élèvent à -1 376 millions EUR en 2017 et -888 millions EUR au premier semestre 2016. Cette variation doit être mise en regard, d'une part, de l'augmentation de valeur des produits de couverture comptabilisés en *trading* et, d'autre part, de la hausse de valeur des instruments comptabilisés en option juste valeur.

Le **produit net bancaire avant dépréciations** publié s'établit à 1 034 millions EUR contre 1 300 millions EUR au premier semestre 2016. Il intègre l'impact d'éléments exceptionnels et de volatilité comptable et reflète l'augmentation des revenus de la Banque de financement, d'investissement et de marchés plus que compensée par la baisse des revenus de la Banque de particuliers et de la Banque d'entreprises, reflétant l'impact de l'environnement de taux bas sur l'activité bancaire en France.

Les **dépréciations pour risque de crédit**, en reprise nette de 4 millions EUR, sont en baisse sensible par rapport à l'année précédente où elles s'élevaient à 24 millions EUR. Ce niveau historiquement bas reflète à la fois l'amélioration de la situation financière des entreprises dans l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que la gestion rigoureuse des risques sur les trois dernières années.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 842 millions EUR sur les six premiers mois de 2017, à comparer à 904 millions EUR sur la période comparable de l'année 2016. Le premier semestre 2016 avait été impacté défavorablement par des provisions et charges liées à des litiges (32 millions EUR). HSBC France poursuit son programme de dépenses et d'investissements pour son développement, suivi à travers les *Costs to Achieve* ('CtA') ; le programme, totalisant 51 millions EUR au 30 juin 2017, comprend des provisions pour restructurations et les coûts de déploiement des projets stratégiques. Hors les éléments mentionnés ci-dessus, les charges sont en baisse de 4% par rapport au premier semestre 2016, intégrant une baisse de 15 millions EUR de la cotisation au Fonds de résolution unique par rapport au premier semestre 2016 et illustrant les efforts entrepris pour améliorer la productivité et l'efficacité.

Le **résultat avant impôt consolidé** s'établit à 196 millions EUR, en retrait par rapport aux 372 millions EUR du premier semestre 2016. Il intègre l'impact d'éléments exceptionnels et de volatilité comptable et reflète une bonne performance de la Banque de financement, d'investissement et de marchés, une baisse des revenus des métiers de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine et de la Banque d'entreprises dans un contexte de taux bas, un coût du risque historiquement faible et des charges d'exploitation maîtrisées.

Le **résultat net part du groupe** s'affiche à 126 millions EUR pour les six premiers mois de l'exercice 2017 contre 282 millions EUR pour la période comparable de l'exercice précédent.

## Résultats ajustés

### Indicateurs alternatifs de performance

Afin d'améliorer la lisibilité de la revue de la performance du Groupe et de ses filiales, HSBC a choisi, en complément des données comptables publiées, de présenter ses principaux agrégats et soldes intermédiaires de gestion selon une vision dite 'ajustée'. Cette vision consiste à retraiter les données publiées de l'incidence des variations de périmètre et de change entre deux périodes de revue ainsi que de certains éléments significatifs dont la liste et les montants concernant HSBC France sont présentés ci-après.

### Modification des secteurs opérationnels

Au cours du deuxième semestre 2016, en cohérence avec la démarche entreprise au niveau de l'ensemble du Groupe HSBC, la direction de HSBC France a décidé de regrouper certaines fonctions au sein du *Corporate centre* à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il s'agit de la Trésorerie et gestion de bilan ainsi que des éléments de juste valeur liés au financement de la banque. Certains coûts affectés précédemment au segment 'Autres activités' sont désormais alloués aux lignes métiers. Enfin, certains coûts résiduels sont affectés en *Corporate Centre*.

En 2016, HSBC a également revu le découpage de ses lignes métiers afin de mieux prendre en compte les besoins de ses clients, entraînant le transfert d'un portefeuille de clients de la Banque d'entreprises vers la Banque de financement et d'investissement au cours de l'exercice.

Les données comparatives semestrielles au 30 juin 2016 ont été retraitées pro forma.

### Base d'établissement

Les lignes métiers telles que suivies par le Groupe HSBC sont les secteurs opérationnels selon IFRS 8. Les résultats des lignes métiers sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel sur la base des résultats ajustés qui retraitent les résultats publiés des effets liés aux éléments significatifs. C'est sur cette base ajustée que les résultats sont présentés ci-après.

Les tableaux de réconciliation entre résultats publiés et résultats ajustés sont présentés en pages 7 et 8.

Les différentes activités de HSBC France sont fortement intégrées et, dans ce contexte, les chiffres présentés tiennent compte des allocations internes de charges et de produits. Ces allocations comprennent les coûts des services support et des fonctions centrales à conditions qu'ils puissent être raisonnablement affectés aux lignes métiers. Même si ces allocations sont réalisées sur des bases systématiques et cohérentes, elles comprennent nécessairement une part subjective. Les coûts qui ne sont pas alloués aux lignes métiers sont affectés au *Corporate Centre*.

Le cas échéant, les revenus et charges présentés intègrent les résultats liés à l'allocation du financement, des refacturations entre les entités du Groupe et entre lignes métiers. Ces refacturations sont évaluées au prix de marché. Les opérations intragroupe sont éliminées dans le *Corporate Centre*.

Les lignes métiers sont présentées en détail en pages 3 et 5 du *Document de référence 2016*.

## Par ligne de métier

### Éléments significatifs du produit net bancaire par ligne de métier – (revenus)/charges

	1er semestre 2017						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Produit net bancaire publié</b>	<b>416</b>	<b>260</b>	<b>355</b>	<b>25</b>	<b>(22)</b>	<b>1 034</b>	
Éléments significatifs du PNB	–	–	20	–	(5)	15	
– <i>Credit spread</i> sur la dette propre sous option juste valeur <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	
– <i>Debit Valuation Adjustment</i>	–	–	20	–	–	20	
– Couvertures non éligibles	–	–	–	–	(5)	(5)	
– Plus-value de cession Visa Europe	–	–	–	–	–	–	
<b>Produit net bancaire ajusté</b>	<b>416</b>	<b>260</b>	<b>375</b>	<b>25</b>	<b>(27)</b>	<b>1 049</b>	
	1er semestre 2016 <sup>1</sup>						
Produit net bancaire publié	428	315	346	22	189	1 300	
Éléments significatifs du PNB	(77)	(31)	(9)	–	22	(95)	
– <i>Credit spread</i> sur la dette propre sous option juste valeur	–	–	–	–	(14)	(14)	
– <i>Debit Valuation Adjustment</i>	–	–	(9)	–	–	(9)	
– Couvertures non éligibles	–	–	–	–	36	36	
– Plus-value de cession Visa Europe	(77)	(31)	–	–	–	(108)	
<b>Produit net bancaire ajusté</b>	<b>351</b>	<b>284</b>	<b>337</b>	<b>22</b>	<b>211</b>	<b>1 205</b>	

1 Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture' et après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Événements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.

2 Depuis le 1er janvier 2017, la norme IFRS 9 'Financial Instruments' liée à la présentation des gains et pertes sur passifs évalués à la juste valeur a été adoptée. Par conséquent, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

### Éléments significatifs des charges d'exploitation par ligne de métier – (reprises)/charges

	1er semestre 2017						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Charges d'exploitation publiées</b>	<b>(386)</b>	<b>(175)</b>	<b>(207)</b>	<b>(21)</b>	<b>(53)</b>	<b>(842)</b>	
Éléments significatifs des charges d'exploitation	10	–	4	–	37	51	
– <i>Costs to achieve</i>	10	–	4	–	37	51	
– Provisions et charges liées à des litiges	–	–	–	–	–	–	
<b>Charges d'exploitation ajustées</b>	<b>(376)</b>	<b>(175)</b>	<b>(203)</b>	<b>(21)</b>	<b>(16)</b>	<b>(791)</b>	
	1er semestre 2016 <sup>1</sup>						
Charges d'exploitation publiées	(395)	(184)	(245)	(18)	(62)	(904)	
Éléments significatifs des charges d'exploitation	5	5	33	–	35	78	
– <i>Costs to achieve</i>	5	5	1	–	35	46	
– Provisions et charges liées à des litiges	–	–	32	–	–	32	
<b>Charges d'exploitation ajustées</b>	<b>(390)</b>	<b>(179)</b>	<b>(212)</b>	<b>(18)</b>	<b>(27)</b>	<b>(826)</b>	

1 Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Événements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.



## Résultats financiers

### Impact net sur le résultat avant impôt par ligne de métier

	1er semestre 2017						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Résultat avant impôt publié</b>	<b>25</b>	<b>88</b>	<b>155</b>	<b>3</b>	<b>(75)</b>	<b>196</b>	
Eléments significatifs du PNB	—	—	20	—	(5)	15	
Eléments significatifs des charges d'exploitation	10	—	4	—	37	51	
<b>Résultat avant impôt ajusté</b>	<b>35</b>	<b>88</b>	<b>179</b>	<b>3</b>	<b>(43)</b>	<b>262</b>	
<b>Impact net sur le résultat avant impôt publié</b>	<b>10</b>	<b>—</b>	<b>24</b>	<b>—</b>	<b>32</b>	<b>66</b>	
	1er semestre 2016 <sup>1</sup>						
Résultat avant impôt publié	25	111	105	4	127	372	
Eléments significatifs du PNB	(77)	(31)	(9)	—	22	(95)	
Eléments significatifs des charges d'exploitation	5	5	33	—	35	78	
Résultat avant impôt ajusté	(47)	85	129	4	184	355	
Impact net sur le résultat avant impôt publié	(72)	(26)	24	—	57	(17)	

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture' et après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Evénements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.

### Profit/(perte) ajusté au cours de la période

	1er semestre 2017						Total €m
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Marge nette d'intérêt	<b>325</b>	<b>158</b>	<b>73</b>	<b>16</b>	<b>(40)</b>	<b>532</b>	
Commissions nettes	<b>139</b>	<b>97</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>—</b>	<b>291</b>	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>220</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>224</b>	
Autres produits d'exploitation	<b>(54)</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>(5)</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	
<b>Produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit</b>	<b>416</b>	<b>260</b>	<b>375</b>	<b>25</b>	<b>(27)</b>	<b>1 049</b>	
– externe	<b>446</b>	<b>246</b>	<b>351</b>	<b>24</b>	<b>(19)</b>	<b>1 048</b>	
– inter-segment	<b>(30)</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>(8)</b>	<b>1</b>	
Dépréciations pour risques de crédit	<b>(5)</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>—</b>	<b>4</b>	
<b>Produit net bancaire</b>	<b>411</b>	<b>263</b>	<b>382</b>	<b>24</b>	<b>(27)</b>	<b>1 053</b>	
Total des charges d'exploitation	<b>(376)</b>	<b>(175)</b>	<b>(203)</b>	<b>(21)</b>	<b>(16)</b>	<b>(791)</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>35</b>	<b>88</b>	<b>179</b>	<b>3</b>	<b>(43)</b>	<b>262</b>	
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—	—	—	
<b>Résultat avant impôt ajusté</b>	<b>35</b>	<b>88</b>	<b>179</b>	<b>3</b>	<b>(43)</b>	<b>262</b>	
	1er semestre 2016 <sup>1</sup>						
Marge nette d'intérêt	384	173	83	14	(26)	628	
Commissions nettes	143	103	77	11	—	334	
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction	(23)	—	170	2	230	379	
Autres produits d'exploitation	(153)	8	7	(5)	7	(136)	
Produit net bancaire avant dépréciation et autres provisions pour risque de crédit	351	284	337	22	211	1 205	
– externe	387	258	333	22	206	1 206	
– inter-segment	(36)	26	4	—	5	(1)	
Dépréciations pour risques de crédit	(8)	(20)	4	—	—	(24)	
Produit net bancaire	343	264	341	22	211	1 181	
Total des charges d'exploitation	(390)	(179)	(212)	(18)	(27)	(826)	
Résultat d'exploitation	(47)	85	129	4	184	355	
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	—	—	—	—	—	—	
Résultat avant impôt ajusté	(47)	85	129	4	184	355	

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture' et après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Evénements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.



## Performance semestrielle (résultats ajustés)

Le **résultat ajusté avant impôt** de HSBC France s'éleva à 262 millions EUR, en diminution par rapport aux 355 millions EUR sur la période comparable de l'année précédente.

Le **produit net bancaire ajusté avant provisions** s'établit à 1 049 millions EUR à comparer aux 1 205 millions EUR au premier semestre 2016. Cette baisse s'explique principalement par la baisse importante des revenus de l'activité de gestion de bilan incluant, en 2016, un produit constaté à l'occasion de la déqualification partielle de relations de macrocouverture au regard de la norme IAS 39 pour 172 millions EUR, partiellement compensée par l'augmentation du résultat de l'activité d'assurance vie producteur, impacté par la variation positive de la PVIF économique en relation avec l'évolution des conditions de marché (la PVIF économique comprend la PVIF comptable, les instruments de couverture et les provisions techniques). Ce résultat reflète une bonne performance de la Banque de financement, d'investissement et de marchés, une baisse des revenus des métiers de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine et de la Banque d'entreprises dans un contexte de taux bas.

Les **dépréciations pour risque de crédit**, en reprise nette de 4 millions EUR, sont en baisse sensible par rapport à l'année précédente où elles s'élevaient à 24 millions EUR. Ce niveau historiquement bas reflète à la fois l'amélioration de la situation financière des entreprises dans l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que la gestion rigoureuse des risques sur les trois dernières années.

Les **charges d'exploitation ajustées** s'élevèrent à 791 millions EUR sur les six premiers mois de 2017, à comparer à 826 millions EUR sur la période comparable de l'année 2016. La cotisation au Fonds de résolution unique a baissé de 15 millions EUR par rapport au premier semestre 2016. La baisse des charges ajustées illustre les efforts entrepris pour améliorer la productivité et l'efficacité.

### Banque de particuliers et de gestion de patrimoine

Le **résultat ajusté avant impôt**, à 35 millions EUR au premier semestre 2017 est en forte hausse par rapport à -47 millions EUR au premier semestre 2016.

Le **produit net bancaire ajusté avant provisions** s'établit à 416 millions EUR sur le semestre contre 351 millions EUR l'an passé. Les revenus sont fortement impactés par la variation de la PVIF économique qui s'établit à +24 millions EUR contre -81 millions EUR en 2016. La marge d'intérêt est pénalisée, dans un environnement de taux bas, par la compression des marges sur dépôts et crédits immobiliers ayant fait l'objet d'un niveau élevé de remboursements anticipés et renégociations, compensée partiellement par un effet volume positif sur les dépôts et crédits et par une augmentation des pénalités de remboursement anticipés. Les commissions nettes ont connu une évolution favorable sur opérations bancaires et gestion de produits patrimoniaux.

Les **provisions pour risque de crédit** sont en baisse, passant de 8 millions EUR à 5 millions EUR.

Les **charges d'exploitation ajustées** s'établissent à 376 millions EUR en baisse de 4%, bénéficiant de la diminution de la contribution au Fonds de résolution unique et de gains de productivité dans les services administratifs et les fonctions support.

### Banque d'entreprises

Le **résultat ajusté avant impôt**, s'établit à 88 millions EUR au 30 juin 2017 en progression de 4% comparé au premier semestre de l'année précédente.

Le **produit net bancaire ajusté avant provisions** s'éleva à 260 millions EUR par rapport à 284 millions EUR au premier

semestre 2016. Les revenus sont affectés par la persistance d'un environnement de taux bas, partiellement compensée par la croissance des encours de dépôts ainsi qu'une distribution dynamique de crédits moyen et long terme.

Les revenus générés par les clients français dans les autres entités du Groupe HSBC à l'étranger ont progressé de 21% sur les six premiers mois de l'année. Les clients des autres entités du Groupe HSBC ont généré en France des revenus en hausse de 31%. HSBC reste un partenaire clé pour les entreprises françaises cherchant à s'implanter à l'étranger et pour les entreprises étrangères souhaitant se développer en France.

Les **provisions pour risque de crédit** sont en reprise nette de 3 millions EUR sur le semestre contre une dotation nette de 20 millions EUR au 30 juin 2016. Ce niveau historiquement bas reflète à la fois l'amélioration de la situation financière des entreprises dans l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que la gestion rigoureuse des risques sur les trois dernières années.

Les **charges d'exploitation ajustées**, à 175 millions EUR sont en baisse de 2% par rapport à la période comparable de l'an passé. L'amélioration de l'efficacité opérationnelle permet de poursuivre les dépenses et investissements en matière de conformité et de lutte contre la criminalité financière.

### Banque de financement, d'investissement et de marchés

Le **résultat ajusté avant impôt** s'éleva à 179 millions EUR au premier semestre 2017 contre 129 millions EUR en 2016.

Le **produit net bancaire ajusté avant provisions** s'établit à 375 millions EUR sur le semestre (+11%). Les revenus sont tirés notamment par une activité clientèle soutenue sur les marchés des dettes souveraines en Zone euro où HSBC progresse dans les placements et par les activités de *Private equity*, partiellement compensés par des revenus en retrait sur les activités de fusion-acquisitions et activités de financement qui avaient connu un niveau d'activité relativement élevé au premier semestre 2016. Les activités de gestion de trésorerie clientèle et banque transactionnelle et facturation réalisent une performance semestrielle satisfaisante et voient leurs revenus progresser. Sur les six premiers mois de 2017, HSBC a vu ses revenus réalisés par les grands clients français à l'étranger progresser de 6% par rapport à l'an dernier sur la même période. Les revenus réalisés en France par les grands clients français et étrangers sont restés stables sur le premier semestre.

Les **provisions pour risque de crédit** qui étaient en reprise nette de 4 millions EUR au premier semestre 2016 sont en reprise nette de 7 millions EUR en 2017.

Les **charges d'exploitation ajustées** s'établissent à 203 millions EUR contre 212 millions EUR sur le premier semestre 2016 intégrant une baisse de la cotisation au Fonds de résolution unique.

### Banque privée

Le **résultat ajusté avant impôt** est de 3 millions EUR au premier semestre 2017.

Le **produit net bancaire ajusté avant provisions** s'établit à 25 millions EUR sur le semestre contre 22 millions EUR l'an passé. Les revenus sont impactés favorablement par la variation de la PVIF économique. Au niveau de la marge d'intérêt, les effets négatifs de l'environnement de taux bas sont compensés par un effet volume positif sur les crédits. Les commissions nettes et autres revenus bénéficient de la hausse des marchés actions, d'une collecte nette positive et du dynamisme de l'activité clientèle.

Les **provisions pour risque de crédit** sont en hausse au niveau des provisions collectives en lien avec la croissance des encours de crédit.

Les **charges d'exploitation ajustées** s'établissent à 21 millions EUR contre 18 millions EUR sur le premier semestre

## Résultats financiers

2016. La hausse est due principalement aux projets en cours liés à la conformité et aux exigences réglementaires.

### Corporate centre

Le résultat ajusté avant impôt s'établit à -43 millions EUR contre 184 millions EUR au 30 juin 2016. Le résultat de l'année 2016 intègre un produit constaté à l'occasion de la déqualification partielle de relations de macrocouverture au regard de la norme IAS 39 pour 172 millions EUR.

### Perspectives du second semestre 2017

Au deuxième semestre, l'environnement de taux bas devrait continuer de peser sur la marge d'intermédiation de l'activité bancaire en France. Le niveau de remboursements anticipés et de renégociations pourrait augmenter si la baisse des taux devait reprendre et les métiers de la Gestion d'actifs et de l'Assurance-vie pourraient continuer d'évoluer dans un contexte de marché défavorable.

En revanche, les perspectives de reprise progressive de la croissance économique en France peuvent laisser augurer une amélioration de la situation des entreprises et un possible regain d'activité.

Dans ce contexte, HSBC France met en œuvre sa stratégie visant à compenser les effets défavorables évoqués ci-dessus en améliorant la qualité de service fourni aux clients en investissant dans le domaine de la banque digitale et en maintenant ou améliorant ses parts de marché grâce à l'ouverture internationale du Groupe HSBC.

Dans le cadre de la séparation des activités bancaires au Royaume-Uni, le Groupe HSBC a décidé de rattacher la succursale grecque de HSBC Bank plc à HSBC France, qui est la principale plateforme d'opérations en Europe continentale. Ce rattachement sera effectif à compter du 1er janvier 2018.

La période d'incertitude et de volatilité qui a suivi la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne devrait se poursuivre jusqu'à ce que la relation du Royaume-Uni avec l'Union Européenne ainsi que le reste du monde soit clarifiée. La complexité et la durée attendue des négociations risquent d'allonger le délai nécessaire pour qu'un schéma plus clair de cette relation se dessine. Dans ce contexte, HSBC travaille avec ses clients afin d'accompagner leur adaptation à ce nouvel environnement et leur préparation à toutes les éventualités.

Le modèle bancaire international de HSBC va probablement être appelé à évoluer pour continuer de répondre aux besoins de ses clients suite au départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne. HSBC France soutiendra pleinement le Groupe HSBC dans l'adaptation rapide et sans heurt de son modèle bancaire à ce nouvel environnement.

## Information sur le bilan consolidé

### Bilan consolidé résumé

	30 juin 2017 €m	31 décembre 2016 €m
<b>Total de l'actif</b>	<b>177 477</b>	<b>169 423</b>
Caisse, banques centrales et CCP	6 149	4 714
Portefeuille de transaction	35 756	23 589
Actifs financiers sous option juste valeur	7 922	7 305
Instruments dérivés	38 222	47 367
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 359	3 379
Prêts et créances sur la clientèle	42 187	41 327
Opérations de prise en pension – hors-trading	16 788	11 862
Investissements financiers disponibles à la vente	22 124	26 504
Autres actifs	2 970	3 376
<b>Total des dettes</b>	<b>171 759</b>	<b>163 550</b>
Dettes envers les établissements de crédit	12 936	12 061
Comptes créditeurs de la clientèle	37 821	34 220
Opérations de prise en pension – hors-trading	10 863	7 592
Portefeuille de transaction	35 497	26 468
Passifs financiers sous option juste valeur	7 504	8 464
Instruments dérivés	36 106	44 013
Dettes représentées par un titre	6 228	6 616
Passifs des contrats d'assurance	21 540	21 302
Autres passifs	3 264	2 814
<b>Total des fonds propres</b>	<b>5 718</b>	<b>5 873</b>
Total des fonds propres – part du groupe	5 687	5 842
Part des intérêts non contrôlants	31	31

## Bilan par ligne métier

	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement d'investissement et de marchés	Banque privée	Corporate Centre	Total
	€m	€m	€m	€m	€m	€m
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>46 201</b>	<b>11 327</b>	<b>116 279</b>	<b>1 024</b>	<b>2 646</b>	<b>177 477</b>
– dont Prêts et créances sur la clientèle	17 867	10 637	12 036	1 633	14	42 187
– dont Comptes créditeurs de la clientèle	15 369	10 824	10 678	895	55	37 821
Au 31 décembre 2016 <sup>1</sup>	43 167	10 626	106 350	820	8 460	169 423
– dont Prêts et créances sur la clientèle	17 756	10 398	11 785	1 374	14	41 327
– dont Comptes créditeurs de la clientèle	14 593	10 248	7 138	779	1 462	34 220

1 Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Événements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.

Le bilan consolidé de HSBC France présente un montant total d'actifs de 177,5 milliards EUR au 30 juin 2017, contre 169,4 milliards EUR au 31 décembre 2016. Cette hausse est constatée principalement sur les activités de marchés.

### A l'actif

- les dépôts à la Banque centrale, à 6,1 milliards EUR, sont en augmentation, en lien avec l'amélioration des ratios de liquidité de la banque ;
- le portefeuille de transaction s'établit à 35,8 milliards EUR contre 23,6 milliards EUR fin 2016 en raison principalement de la baisse des comptes d'attente de règlement en fin d'année ;
- Les actifs financiers sous option juste valeur augmentent de 8% à 7,9 milliards EUR. Ces actifs sont principalement détenus par les clients à travers les unités de compte des contrats d'assurance-vie ;
- les instruments dérivés passent de 47,4 milliards EUR en 2016, à 38,2 milliards EUR fin juin 2017, en raison principalement de l'évolution des conditions de marché ;
- les prêts et avances aux établissements de crédit se montent à 5,4 milliards EUR, en hausse de 2,0 milliard EUR par rapport à fin 2016 ;
- les crédits à la clientèle sont en légère hausse à 42,2 milliards EUR sur l'ensemble des métiers ;
- les actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à 22,1 milliards EUR, comparés à 26,5 milliards EUR fin décembre 2016 ;
- les opérations de prise en pension sont en hausse sur le semestre, passant à 16,8 milliards EUR.

### Au passif

- les emprunts interbancaires augmentent, passant de 12,1 milliards EUR fin 2016 à 12,9 milliards EUR à fin juin 2017. Cette hausse est due principalement au redéploiement de ressources TLAC par HSBC Bank Plc auprès de ses filiales ainsi que l'augmentation du titrage sur le TLTRO II ;
- les comptes créditeurs de la clientèle passent de 34,2 milliards EUR à 37,8 milliards sur le semestre, en progression sur tous les métiers de la Banque ;

- le portefeuille de transactions augmente, passant de 26,5 milliards EUR à 35,5 milliards EUR en raison principalement de la baisse des comptes d'attente de règlement en fin d'année 2016 et de l'évolution des positions vendeuses de marché ;
- les passifs financiers sous option juste valeur sont en baisse à 7,5 milliards EUR en raison de la diminution de l'encours de dette senior, remplacée partiellement par des emprunts auprès de HSBC Bank plc ;
- les instruments dérivés passent de 44,0 milliards EUR en 2016, à 36,1 milliards fin juin 2017, en raison principalement de l'évolution des conditions de marché ;
- les dettes représentées par un titre sont en légère diminution à 6,2 milliards EUR ;
- les passifs des contrats d'assurance, passent de 21,3 milliards EUR à 21,5 milliards EUR ;
- les opérations de mise en pension sont en hausse sur le semestre, passant à 10,9 milliards EUR ;
- les fonds propres comptables part du groupe, à 5,7 milliards EUR, ont légèrement baissé sur le semestre en raison de la distribution de dividendes.

### Fonds propres

Au cours du premier semestre 2017, HSBC France a revu la structure de ses fonds propres et a réalisé plusieurs opérations décrites dans le chapitre Gestion du capital en page 19.

Le ratio de fonds propres CET1 plein ('fully loaded') s'établit à 13,0% au 30 juin 2017 contre 13,1% au 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, le ratio de capital total plein ('fully loaded') est de 14,3% et le ratio de levier transitionnel s'affiche à 3,5%.

### Liquidité et financement

L'encours de financement moyen et long terme et les principales opérations de financement de la banque au premier semestre 2017 sont présentées dans la section consacrée à la gestion de la liquidité et du financement en page 17.

Le ratio court terme : *Liquidity coverage ratio* ('LCR'), calculé selon les termes de l'Acte délégué de l'UE, s'élève à 159% et le ratio long terme : *Net stable funding ratio* ('NSFR'), calculé selon le texte BCBS 295, s'élève à 119%.

Nombre moyen d'employés du groupe HSBC France

	30 juin 2017	30 juin 2016
Banque de particuliers et de gestion du patrimoine	3 766	3 828
Banque d'entreprises	1 330	1 397
Banque de financement, d'investissement et de marchés <sup>1</sup>	659	735
Banque privée	102	96
Corporate Centre	10	11
Fonctions support et autres	2 965	3 361
<b>Total</b>	<b>8 832</b>	<b>9 428</b>

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1g 'Evénements significatifs de la période' – 'Resegmentation des lignes métiers (Business lines)'.  
(Business lines).

## Notations

HSBC France est noté par trois des plus importantes agences : Standard & Poor's, Moody's et FitchRatings.

	Standard & Poor's	Moody's	FitchRatings
Notations long terme Dette Senior non sécurisée	AA -	A2	AA -
Notations long terme Dépôts bancaires	AA -	A1	AA -
Perspective	Negative	Negative	Stable
Notations court terme	A-1+	P-1	F1+
Date de mise à jour	7 juillet 2016	28 juin 2016	20 octobre 2016

Les notations de HSBC France n'ont pas évolué au cours du premier semestre 2017.

## Risques

### Aperçu des risques

HSBC France veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité aboutit à l'établissement d'une liste des risques principaux. Les évolutions de l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour ajuster si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

Les principaux risques liés à l'activité bancaire sont le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque de taux structurel, le risque de non-conformité et le risque de réputation. Nous faisons également face aux risques associés aux retraites et à l'assurance.

Au-delà de ces risques liés à l'activité bancaire, d'autres risques principaux et émergents sont susceptibles d'affecter profondément les résultats financiers de la banque, sa réputation ou encore la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Aucun nouveau risque principal ou émergent important n'a été identifié depuis le 31 décembre 2016.

L'exposition à ces différents types de risque est détaillée dans le Document de référence 2016 aux pages 114 et suivantes.

Risques	Atténuation
<b>Orientés externe</b>	
Risques macroéconomiques	▼ Au premier semestre 2017, l'environnement économique a montré des tendances positives dans la plupart des régions du monde, avec une croissance américaine dont l'élan s'affirme, une Amérique Latine en reprise et une Asie qui ré-accélère. Dans l'Union Européenne, bien que l'inflation reste en-dessous de la cible et que les économies continuent d'être protégées quelque peu artificiellement par la politique 'd'assouplissement quantitatif' de la BCE, la plupart des pays connaissent une période de croissance du PIB modeste mais continue. La France doit encore maîtriser sa dette publique excessive et ramener son déficit public sous le seuil des 3%, toutefois le taux de défaillance de ses entreprises n'a jamais été aussi bas depuis 2008.
Risques technologiques	▲ Nous nous engageons avec l'ensemble des acteurs de l'industrie bancaire et les Fintechs à suivre les innovations sur nos marchés, à identifier des partenaires potentiels ainsi qu'à maintenir la visibilité de notre marque. En parallèle, nous avons lancé des projets internes pour assurer notre conformité avec les nouvelles exigences réglementaires et identifier de futures opportunités sur le marché.
Renforcement des exigences réglementaires	► Le Groupe HSBC et HSBC France suivent et anticipent dans toute la mesure du possible les évolutions réglementaires et entretiennent avec leurs principales instances et autorités de régulation un dialogue régulier et approfondi. L'impact des évolutions sur leurs fonds propres et, plus généralement, sur la situation financière, est régulièrement évalué, puis présenté et discuté dans les différentes instances de Direction.
Risques de fraude, d'intrusion et de piratage informatique	▲ Nous participons activement au partage de renseignements et continuons à améliorer notre gouvernance et notre structure de contrôle afin de protéger l'information ainsi que les infrastructures techniques de notre banque contre les menaces qui deviennent de plus en plus sophistiquées, comme la compromission des systèmes de paiements ou encore les attaques 'Ransomware'.
Risques fiscaux	► Nous continuons à mettre en place la transparence fiscale via les Global Standards et à développer les procédures qui vont aider à identifier les clients les plus risqués nécessitant des documents et informations spécifiques. Nous mettons en place l'échange automatisé d'information (CRS) avec les pays signataires.
Risques liés aux exigences réglementaires	▲ Nous travaillons activement à la mise en œuvre des projets réglementaires européens de grande ampleur, et conseillons les métiers pour nous mettre en conformité dans les délais. Nous poursuivons également les travaux d'amélioration du dispositif de détection d'abus de marché pour répondre aux exigences du régulateur.
Risques de criminalité financière	► Les changements de systèmes et processus planifiés au cours du premier trimestre ont été mis en œuvre afin de se conformer aux politiques du Groupe HSBC en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, de respect des sanctions internationales et de lutte contre la corruption. Les priorités sont désormais d'assurer une bonne appropriation de ces changements par les équipes opérationnelles et de respecter les prochaines étapes des programmes en cours. Une évaluation des moyens transverses de lutte contre la criminalité financière est également menée avec le Groupe afin de traiter dans les délais les dossiers d'investigations ou de revue clients.
Risques juridiques	► Voir note 10.
<b>Orientés interne</b>	
Risques des systèmes informatiques	▼ Poursuivre le programme de mise à jour ('Evergreening' – priorité donnée au Portail Banque à distance, et au projet de migration des serveurs GB&M).
Risques psycho-sociaux	► HSBC France a encore renforcé son attention sur la gestion des effectifs (recrutements de collaborateurs temporaires ou permanents quand nécessaire, mesures de rétention) ; des formations spécifiques ont été assurées pour adapter les compétences techniques ou managériales de ses collaborateurs ; une aide aux managers, via des mesures ciblées, a visé à accompagner et soutenir au mieux leurs collaborateurs dans la transformation de la banque (ex. transformation digitale) ; une attention particulière a été portée au climat social au travers d'enquêtes spécifiques.
Risques d'exécution et risques opérationnels	► Informatique – Poursuivre la mise en place des programmes d'optimisation des process (robotisation) Risques opérationnels – En 2016-2017, le Groupe a continué à mettre en place un certain nombre d'initiatives pour renforcer la culture risque et continuer à améliorer la gouvernance des risques avec la mise en place du programme de transformation de la gestion des risques opérationnels et le déploiement de Helios, nouvel outil de suivi des risques opérationnels.
Risques de modèle	▼ HSBC France mène une politique active de recrutement au sein de toutes les équipes de modélisation. La robustesse du backtesting des modèles de Conformité - Lutte contre la criminalité financière et Conformité Réglementaire s'améliore. La banque a redéveloppé et soumis aux régulateurs plusieurs modèles clés de risque de crédit. HSBC France continue de travailler activement avec la BCE et de participer à des exercices de consultation et des groupes de travail sur les sujets réglementaires.
Risques liés à la gestion de données	► Conforter la gouvernance mise en place au premier trimestre 2017 sur le suivi transversal des initiatives et projets 'data'.

- ▲ Risque a augmenté au premier semestre 2017
- Risque est resté stable au premier semestre 2017
- ▼ Risque a baissé au premier semestre 2017

### Gestion des risques

Le profil de risque de HSBC France repose sur une volonté affirmée de maintenir une structure financière solide, une situation de liquidité robuste et des fonds propres de qualité. La banque a conservé un profil de risque prudent pendant le premier semestre 2017.

En tant que fournisseur de services bancaires et financiers, HSBC France fait face à des risques dans ses activités courantes. Alors que la stratégie du Groupe, son appétit au risque, ses plans d'activités et ses objectifs de rentabilité sont élaborés centralement, la gestion quotidienne des risques est assurée du haut en bas de l'organisation via une cascade de délégation des responsabilités individuelles ; le reporting et la remontée des problèmes sont facilités par la structure de gouvernance des risques. Les politiques et les procédures en matière de risque ainsi que les limites de risque sont déterminées de façon à respecter un niveau de risque jugé adéquat. L'identification des risques, leur mesure et leur surveillance ainsi que la production de rapports de risques détaillés sont des éléments essentiels pour alimenter de manière régulière les prises de décision stratégique. Un dispositif de contrôle efficace permet d'assurer la conformité avec les règles en vigueur.

Le dispositif de gestion des risques promeut une solide culture des risques, elle-même renforcée par les programmes *HSBC Values et Global Standards*, de façon à garantir un profil de risque modéré chez HSBC France, conforme aux limites définies dans son appétence au risque. Des détails supplémentaires sur ces politiques sont disponibles aux pages 119 et 122 du *Document de référence 2016*.

### Risques principaux et émergents

Les risques principaux et émergents sont ceux qui peuvent avoir un impact sur la performance financière, la réputation ou le modèle opérationnel de la banque. Si ces risques devaient se matérialiser, ils auraient un impact sensible sur le groupe.

Les principaux risques bancaires sont le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque de taux structurel, le risque de non-conformité et le risque de réputation ainsi que les risques associés aux retraites et à l'assurance.

HSBC France veille en permanence à identifier et à suivre ses risques. Dans le cadre de ce processus, qui est alimenté par la liste des facteurs de risques et les résultats du programme de tests de sensibilité, les risques sont classés par grandes catégories. Les variations dans l'évaluation de ces risques sont prises en compte pour adopter si nécessaire la stratégie de la banque et éventuellement son appétence au risque.

De plus, HSBC France vise de façon prospective à identifier, à suivre et, dans la mesure du possible, à mesurer et atténuer les événements de grande ampleur et les situations qui auraient un impact significatif sur sa performance financière ou sa réputation et sur la viabilité à long terme de son modèle opérationnel. Ces événements, qui engendrent des risques bancaires supplémentaires comme expliqué plus haut, constituent ensemble les 'risques principaux et émergents'.

Ceux-ci ont fait l'objet d'une revue pendant le premier semestre 2017.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le tableau de la présentation des risques en page 13.

### Points d'attention spécifiques

#### Processus de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne

La période d'incertitude et de volatilité qui a suivi la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne devrait se poursuivre jusqu'à ce que la relation du Royaume-Uni avec l'Union Européenne ainsi que le reste du monde soit clarifiée. La complexité et la durée attendue des négociations risquent d'allonger le délai nécessaire pour qu'un schéma plus clair de cette relation se dessine. Dans ce contexte, HSBC travaille avec ses clients afin d'accompagner leur adaptation à ce nouvel environnement et leur préparation à toutes les éventualités.

Le modèle bancaire international de HSBC va probablement être appelé à évoluer pour continuer de répondre aux besoins de ses clients suite au départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne. HSBC France soutiendra pleinement le Groupe HSBC dans l'adaptation rapide et sans heurt de son modèle bancaire à ce nouvel environnement.

Tout au long de cette période d'incertitude, nos priorités sont de continuer d'accompagner nos clients, de prendre les décisions appropriées pour limiter les risques et maintenir notre stabilité, et poursuivre notre stratégie. Nous suivons activement notre portefeuille d'activités pour identifier des zones de tension potentielle. Nous portons une attention particulière aux secteurs vulnérables, et ajustons si nécessaire notre politique ou notre appétence au risque en fonction de l'examen de leur situation. Au fur et à mesure que le Royaume-Uni dévoilera les points-clés de négociation et que leur issue deviendra plus claire, nous prendrons les décisions requises pour répondre à nos priorités.

### Principales évolutions et profil de risque

#### Principales évolutions en 2017

Au cours du premier semestre 2017, HSBC France a mis en place nombre d'initiatives pour continuer à améliorer sa pratique de gestion des risques. Parmi celles-ci :

- Le déploiement de son nouvel outil de suivi et de reporting des risques opérationnels, dans le cadre du programme de transformation de la gestion des risques opérationnels lancé en 2016. Cet outil donne une vision de bout en bout des risques par Métier, que ces risques et les contrôles afférents se situent, ou non, au sein du Métier concerné ;
- La mise en place de son nouveau modèle de *Value at Risk* ('VaR'), à la suite de l'accord reçu de la BCE, qui a amélioré la fiabilité de la mesure des risques au sein de *Global Markets*, permettant un meilleur suivi, une meilleure prévision, et une utilisation plus efficace de son capital ;
- L'achèvement du redéveloppement de deux de ses principaux modèles de crédit, à savoir le modèle de probabilité de défaut ('PD') pour les entreprises de taille petite et moyenne et le modèle de perte en cas de défaut (*Loss Given Default – LGD*) pour les entreprises. Ces deux modèles ont été soumis pour revue à la *Prudential Regulation Authority* britannique ('PRA') et à la BCE dans le cadre du processus de décision conjoint (« *joint decision process* ») ;
- La finalisation de l'adoption par tous les Métiers du programme de bonne conduite (« *Conduct programme* »).



---

## Risque de crédit

### Risque de crédit au premier semestre 2017

Un résumé des politiques et procédures actuelles en matière de risque de crédit est présenté aux pages 122 à 145 du *Document de référence 2016*.

Le risque de crédit se définit comme le risque de perte financière lié à un client ou une contrepartie qui n'est plus en mesure de s'acquitter d'une de ses obligations de paiement tel que définie par contrat. Ce risque découle essentiellement des activités de prêts de la banque, du financement du négoce, des activités de crédit-bail, mais aussi des engagements hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que la détention de titres de créance.

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les politiques et les procédures de gestion du risque de crédit en 2017.

### Qualité de crédit des instruments financiers

La qualité de crédit du portefeuille de prêts de la banque, de son portefeuille de créances mobilières et de produits dérivés est détaillée selon une classification comprenant cinq grandes catégories de risques qui sont présentées et détaillées en pages 131 et 132 du *Document de référence 2016*. Ces catégories recouvrent chacune une granularité plus grande de notations de crédits internes pour les activités de prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des notations de crédits externes attribuées par des agences de notation externes pour les instruments de dette. Il n'existe habituellement pas d'équivalence directe entre chaque notation interne et externe au niveau granulaire, sauf dans la mesure où elles se retrouvent dans la même catégorie de qualité du crédit.



## Risques

Les tableaux suivants détaillent la répartition des instruments financiers par catégorie de qualité de crédit :

### Répartition par qualité du crédit des instruments financiers exposés au risque de crédit

	Au 30 juin 2017									
	Créances saines					Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Montant brut	Dépréciations	Total
	Strong	Good	Satisfactory	Sub-standard						
€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Caisse, banques centrales et CCP</b>	<b>6 149</b>	–	–	–	–	–	–	<b>6 149</b>	–	<b>6 149</b>
<b>Comptes d'encaissement</b>	<b>221</b>	–	–	–	–	–	–	<b>221</b>	–	<b>221</b>
<b>Portefeuille de transaction actif</b>	<b>17 253</b>	<b>6 602</b>	<b>11 885</b>	<b>16</b>	–	–	<b>35 756</b>	–	<b>35 756</b>	
– bons du Trésor et assimilés	345	727	129	–	–	–	1 201	–	1 201	
– obligations et autres titres à revenu fixe	13 223	4 866	777	–	–	–	18 866	–	18 866	
– prêts et créances sur les établissements de crédit	1 361	938	9 049	16	–	–	11 364	–	11 364	
– prêts et créances sur la clientèle	2 324	71	1 930	–	–	–	4 325	–	4 325	
<b>Actifs financiers sous option juste valeur</b>	<b>953</b>	<b>58</b>	<b>15</b>	–	–	–	<b>1 026</b>	–	<b>1 026</b>	
<b>Instruments dérivés</b>	<b>34 782</b>	<b>2 247</b>	<b>1 187</b>	<b>6</b>	–	–	<b>38 222</b>	–	<b>38 222</b>	
<b>Prêts et créances sur la clientèle détenus au coût amorti</b>	<b>25 255</b>	<b>9 664</b>	<b>5 875</b>	<b>574</b>	<b>233</b>	<b>1 151</b>	<b>42 752</b>	<b>(569)</b>	<b>42 183</b>	
– particuliers	14 632	610	58	–	144	339	15 783	(82)	15 701	
– sociétés non financières	10 118	8 330	5 686	570	89	807	25 600	(482)	25 118	
– sociétés financières (hors banque)	505	724	131	4	–	5	1 369	(5)	1 364	
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit détenus au coût amorti</b>	<b>4 072</b>	<b>442</b>	<b>846</b>	–	–	<b>1</b>	<b>5 361</b>	<b>(1)</b>	<b>5 360</b>	
<b>Pensions hors trading</b>	<b>12 347</b>	<b>2 555</b>	<b>1 886</b>	–	–	–	<b>16 788</b>	–	<b>16 788</b>	
<b>Investissements financiers</b>	<b>18 817</b>	<b>2 000</b>	<b>988</b>	–	–	–	<b>21 805</b>	–	<b>21 805</b>	
<b>Autres actifs</b>	–	<b>1</b>	<b>874</b>	–	–	–	<b>875</b>	–	<b>875</b>	
<b>Total</b>	<b>119 847</b>	<b>23 569</b>	<b>23 556</b>	<b>596</b>	<b>233</b>	<b>1 152</b>	<b>168 953</b>	<b>(570)</b>	<b>168 383</b>	
Montant brut (%)	70,9%	14,0%	13,9%	0,4%	0,1%	0,7%	100%	–	–	

	Au 31 décembre 2016									
	Créances saines					Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Montant brut	Dépréciations	Total
	Strong	Good	Satisfactory	Sub-standard						
€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
Caisse, banques centrales et CCP	4 714	–	–	–	–	–	4 714	–	4 714	
Comptes d'encaissement	437	–	–	–	–	–	437	–	437	
Portefeuille de transaction actif	17 232	4 084	2 256	17	–	–	23 589	–	23 589	
– bons du Trésor et assimilés	62	328	3	–	–	–	393	–	393	
– obligations et autres titres à revenu fixe	12 923	2 343	344	–	–	–	15 610	–	15 610	
– prêts et créances sur les établissements de crédit	1 669	1 359	1 613	17	–	–	4 658	–	4 658	
– prêts et créances sur la clientèle	2 578	54	296	–	–	–	2 928	–	2 928	
Actifs financiers sous option juste valeur	930	84	19	–	–	–	1 033	–	1 033	
Instruments dérivés	43 163	3 684	499	21	–	–	47 367	–	47 367	
Prêts et créances sur la clientèle détenus au coût amorti	25 234	8 820	5 776	698	223	1 200	41 951	(624)	41 327	
– particuliers	14 501	534	122	–	156	308	15 621	(85)	15 536	
– sociétés non financières	10 151	7 512	5 475	690	67	872	24 767	(520)	24 247	
– sociétés financières (hors banque)	582	774	179	8	–	20	1 563	(19)	1 544	
Prêts et créances sur les établissements de crédit détenus au coût amorti	2 470	478	429	2	–	–	3 379	–	3 379	
Pensions hors trading	7 779	1 922	2 161	–	–	–	11 862	–	11 862	
Investissements financiers	23 258	2 209	1 037	–	–	1	26 505	(1)	26 504	
Autres actifs	–	–	985	–	–	–	985	–	985	
<b>Total</b>	<b>125 217</b>	<b>21 281</b>	<b>13 162</b>	<b>738</b>	<b>223</b>	<b>1 201</b>	<b>161 822</b>	<b>(625)</b>	<b>161 197</b>	
Montant brut (%)	77,4%	13,2%	8,1%	0,5%	0,1%	0,7%	100%	–	–	

## Mouvement des provisions pour dépréciation sur les prêts et avances aux établissements de crédit et à la clientèle

	Etablissements de crédit		Clientèle		Total €m
	Évalués individuellement	Évalués individuellement	Évalués collectivement	Évalués collectivement	
	€m	€m	€m	€m	
<b>Au 1er janvier 2017</b>	–	(560)	(64)	(624)	(624)
Reprises de dépréciations utilisées	–	52	–	–	52
Reprises de dépréciations disponibles	–	(2)	–	–	(2)
(Dotations) de l'exercice	(1)	(6)	10	3	3
Variations de change et autres mouvements	–	2	–	–	2
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>(1)</b>	<b>(514)</b>	<b>(54)</b>	<b>(569)</b>	<b>(569)</b>
Au 1er janvier 2016	–	(609)	(77)	(686)	(686)
Reprises de dépréciations utilisées	–	58	–	–	58
Reprises de dépréciations disponibles	–	(1)	–	–	(1)
(Dotations) de l'exercice	–	(35)	10	(25)	(25)
Variations de change et autres mouvements	–	4	–	–	4
Au 30 juin 2016	–	(583)	(67)	(650)	(650)

### Risque de liquidité et financement

Le risque de liquidité consiste, pour la banque, à ne pas disposer d'un montant suffisant de ressources financières lui permettant de faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou à ne pouvoir le faire qu'à un coût excessif. Le risque se matérialise lorsque les flux de trésorerie sont désynchronisés.

Le risque de financement est le risque qu'une source de financement considérée comme durable (et utilisée pour financer des actifs) se révèle non durable dans le temps. Le risque se matérialise lorsque le financement pour des actifs illiquides ne peut pas être obtenu au coût ou au moment escomptés.

#### Ratio de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio – 'LCR')

Le ratio LCR a été développé pour démontrer la résilience à court terme du profil de liquidité de la banque. Le ratio vise à s'assurer que la banque possède un stock suffisant d'actifs liquides de haute qualité ('HQLA') non grevés, sous la forme de liquidités ou d'actifs susceptibles d'être convertis en liquidités sans coûts ou avec un coût faible lors de leur cession sur le marché, afin de couvrir les besoins de liquidité pour une période d'observation de stress de 30 jours.

Le ratio LCR pour HSBC France au 30 juin 2017 est de 159%. HSBC France a volontairement augmenté sa position de liquidité dans un contexte d'incertitude pré-électorale.

#### Ratio de financement (Net Stable Funding Ratio – 'NSFR')

Le ratio NSFR impose aux institutions de disposer d'un niveau minimum de financement stable par rapport aux besoins de financement stable requis. Le ratio a été développé afin de suivre le profil de financement de la banque au-delà d'un an. Il est utilisé en complément du ratio LCR.

Compte tenu des incertitudes quant aux textes définitifs, le Groupe HSBC a choisi de calculer le ratio selon le texte BCBS 295 du Comité de Bâle ; ainsi, les résultats peuvent ne pas être comparables à ceux d'autres banques.

Au 30 juin 2017, le ratio NSFR de HSBC France s'élève à 119%.

#### Dette moyen et long terme

L'encours de financement moyen et long terme (maturité supérieure à 1 an à l'émission) est de 12,2 milliards EUR au 30 juin 2017, en hausse de 0,3 milliard EUR par rapport au 31 décembre 2016.

Au mois de mars 2017, HSBC France a souscrit un montant supplémentaire de 0,6 milliards EUR au titre du TLTRO II. Le montant total de l'encours TLTRO II de HSBC France s'élève à 4,1 milliards EUR.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie de redéploiement des ressources dites Total Absorbing Loss Capacity ('TLAC'), HSBC France a reçu de sa société mère HSBC Bank plc un montant supplémentaire de 0,8 milliard EUR sous la forme d'un emprunt interbancaire en février 2017. Lorsque les conditions qualifiantes définitives auront été définies, cette ressource pourra être convertie en dette éligible au cadre MREL (Minimum requirement for own funds and eligible liabilities). Le montant de ces emprunts interbancaires s'élève à 2,8 milliards EUR.

HSBC France a également reçu de sa société mère HSBC Bank plc un montant de 1,0 milliard USD sous forme d'un emprunt interbancaire en avril 2017.

### Risque de marché

#### Réalité des risques au premier semestre 2017

Le premier trimestre dans la zone Euro a été tendu avec des inquiétudes croissantes principalement liées à l'élection présidentielle française. L'écart de rendement entre la dette française et allemande a notamment atteint un pic en février à 80 points de base (pour une dette à horizon 10 ans).

En conséquence, les résultats de l'élection ont été très bien accueillis par les marchés financiers. Les indices actions européens ont atteint leur maximum du semestre dans la foulée tandis que l'écart de rendement entre la dette française et allemande s'est fortement réduite (0.34% à fin juin).

Les élections générales au Royaume-Uni ont été décevantes pour Theresa May, avec comme conséquence un regain d'incertitude autour du Brexit.

Sur la fin du mois de juin, les interprétations autour d'un potentiel optimisme de Mario Draghi sur l'inflation ont provoqué un regain de volatilité avec un accroissement des taux d'intérêt, principalement pour les pays dits « core » (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et France). L'euro s'est apprécié face au dollar, passant de 1.06 à 1.14 malgré le relèvement en juin de 25 points de base des taux directeurs par le Comité de politique monétaire de la réserve fédérale américaine.

Les rendements des pays de la zone euro ont modérément augmenté durant le trimestre à l'exception du Portugal pour qui le soulagement autour de sa situation financière a tiré ses taux d'emprunts vers le bas.

Les expositions de marché sont restées en ligne avec l'appétit au risque de marché de la banque.

## Value at Risk

Le nouveau modèle de *Value at Risk* ('VaR') a été validé par la Banque Centrale Européenne au cours du premier semestre 2017.

Il introduit une meilleure représentation des chocs de marchés comparé à l'ancien modèle, en particulier dans un environnement de taux bas ou négatifs.

## Portefeuilles de trading

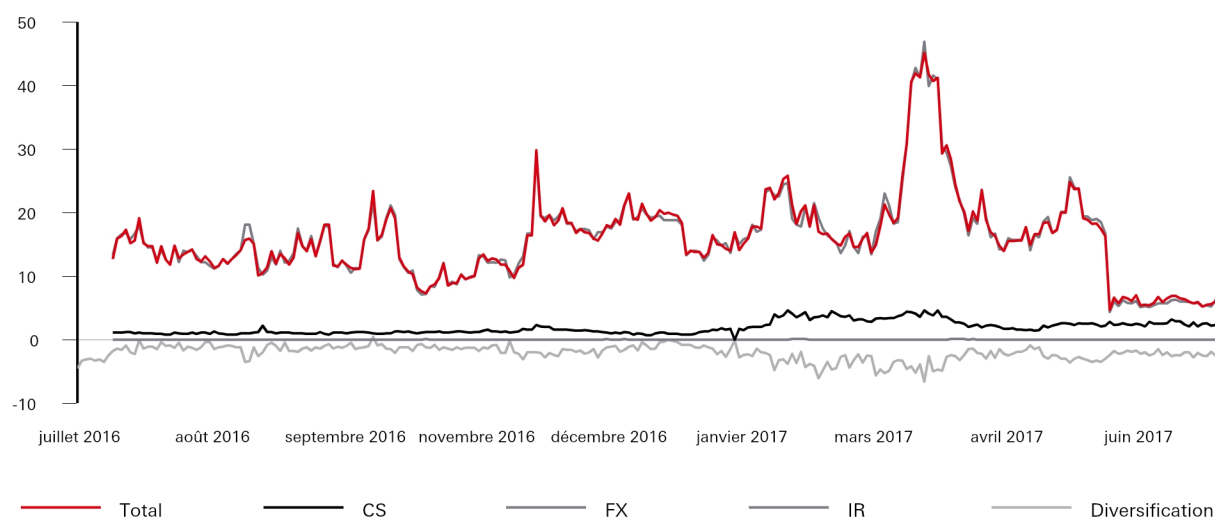
### Value at Risk du portefeuille de Trading

La VaR de Trading vient principalement de l'activité *Global Markets* de HSBC France. Malgré des expositions contenues, la moyenne de la VaR avait progressé en 2016 par rapport à l'année précédente principalement en raison d'une surestimation par le modèle des chocs de marché dans un environnement de taux bas. A la fin du premier semestre 2017, le niveau de VaR a significativement baissé suite à l'introduction du nouveau modèle.

### VaR Trading des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>0,04</b>	<b>4,63</b>	—	<b>2,73</b>	<b>(2,35)</b>	<b>5,05</b>
Moyenne	0,02	15,51	—	1,89	(1,88)	15,54
Maximum	0,14	46,86	—	4,60	(6,58)	45,14
Au 30 juin 2016	0,01	12,19	—	1,27	(1,41)	12,21
Moyenne	0,02	8,12	—	2,37	(2,31)	8,29
Maximum	0,26	21,42	—	6,22	(4,85)	22,06

### VaR Trading des opérations de marché par type de risque



## Portefeuilles de Banking

### Value at Risk du portefeuille de Banking

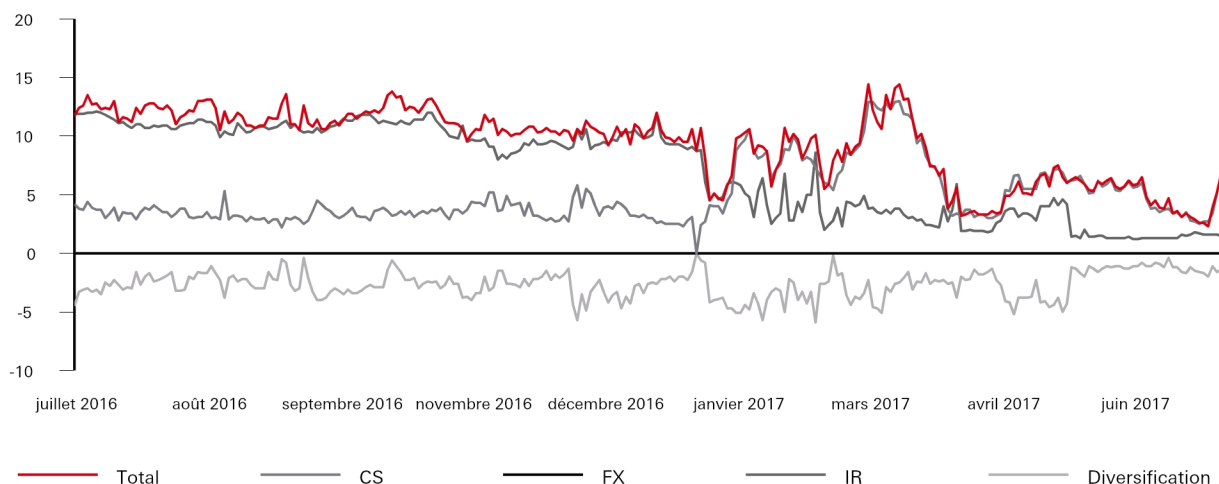
La VaR du portefeuille Banking était plus basse au 30 juin 2017 comparée au 30 juin 2016 sous l'effet de la baisse des

expositions dans le buffer de liquidité et de l'introduction du nouveau modèle de VaR.

### VaR Accrual des opérations de marché par type de risque

	Change €m	Taux d'intérêt €m	Actions €m	Spread de crédit €m	Diversification €m	Total €m
<b>Au 30 juin 2017</b>	—	<b>1,53</b>	—	<b>6,67</b>	<b>(1,43)</b>	<b>6,77</b>
Moyenne	—	7,10	—	4,81	(2,59)	9,32
Maximum	—	12,05	—	13,04	(5,90)	14,43
Au 30 juin 2016	—	10,95	—	4,05	(4,16)	10,95
Moyenne	—	4,81	—	6,21	(3,34)	7,72
Maximum	—	10,96	—	12,01	(7,79)	12,99

## VaR Accrual des opérations de marché par type



### Le risque de change structurel

L'exposition au risque de change structurel de la banque consiste en la valeur liquidative de ses investissements en capital et dans la dette subordonnée de ses filiales, succursales, et sociétés en participation, dès lors qu'ils sont en devises.

La politique et les procédures de HSBC France en matière de gestion du risque de change structurel peuvent être consultées en page 159 du *Document de référence 2016*.

## Capital

### Aperçu

La gestion du capital de HSBC France vise à maintenir un niveau suffisant de fonds propres en vue de soutenir la stratégie commerciale de la banque, et de respecter ses obligations qu'elles soient réglementaires ou liées aux exercices de stress-test.

Au cours du premier semestre 2017, HSBC France a respecté ses obligations réglementaires en termes de fonds propres établies par la BCE.

L'approche d'HSBC France dans la gestion de son niveau de fonds propres est d'assurer en tout temps que celui-ci reste supérieur aux exigences réglementaires, et suffisant au regard des évolutions réglementaires attendues en la matière.

En mai 2017, et dans le cadre de l'application de son capital plan, HSBC France a émis 200 millions EUR d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1, et 300 millions EUR d'instruments de fonds propres de catégorie 2 sous forme de crédits intra-groupe avec pour contrepartie HSBC Bank plc. Ces opérations ont été mises en place en parallèle du paiement d'un dividende exceptionnel de 300 millions EUR à HSBC Bank plc. Elles visent à atteindre une structure de capital cible, permettant à la banque de diversifier ses sources de capital réglementaire, et de favoriser son retour sur capital investi.

Un résumé des politiques et pratiques d'HSBC France en termes de gestion et mesure et d'allocation du capital est disponible en page 180 du *Document de référence 2016*.

### Evolutions réglementaires

#### Comité de Bâle

Au cours du premier semestre 2017, le Comité de Bâle a proposé plusieurs révisions concernant le cadre relatif aux exigences prudentielles et a notamment publié :

- une seconde consultation relative à l'identification et la gestion du 'step-in risk', à savoir le risque de soutien non contractuel par une banque à une entité non bancaire ;
- le traitement réglementaire provisoire et les exigences transitoires pour les provisions des normes 'IFRS 9' (International Financial Reporting Standards 9) ;
- la phase 2 finale des standards relatifs au Pilier 3.

De plus, le Comité de Bâle a confirmé que le travail technique nécessaire à la révision du cadre réglementaire Bâle III qui concernera les approches pour le risque de crédit, le risque opérationnel et le ratio de levier, est en voie de finalisation.

Le seul point encore en cours concerne la calibration et les dispositions transitoires relatives à la proposition de mise en place d'un plancher de capital pour les actifs pondérés calculés avec l'utilisation de modèles. Ces normes une fois finalisées devront être transposées dans la loi Nationale avant d'entrer en vigueur.

#### Conseil de Stabilité Financière

En juillet 2017, le Conseil de Stabilité Financière (Financial Stability Board – 'FSB') a étendu son cadre de réforme de résolution avec la publication des 'Principes directeurs sur la capacité absorbante de perte totale Interne' ('TLAC Interne'). Ces directives complètent la norme TLAC du Conseil de Stabilité Financière publiée en novembre 2015. Cette évolution devra être transposée en droit Français avant son entrée en vigueur.

#### Union Européenne

Dans l'Union Européenne, les éléments du Comité de Bâle et les réformes du Conseil de Stabilité Financière sont mis en œuvre par des révisions de la Directive CRD IV et du cadre de résolution de l'Union européenne. Les éléments clés portent sur les révisions du cadre prudentiel pour le risque du marché, le risque de crédit et de contrepartie, un ratio de levier obligatoire et la reconnaissance, en réglementaire, des normes IFRS 9.

Cela inclut également les détails des exigences minimales pour le TLAC (*Total Loss Absorbing Capacity*), plus connu dans l'Union Européenne comme les Exigences Minimales en fonds

propres et Passifs Éligibles ('MREL'). Ces changements devraient être finalisés d'ici 2019 et s'appliquer à compter du 1er janvier 2021, à l'exception des règles sur MREL et les dispositions prudentielles transitoires pour IFRS 9, qui devraient s'appliquer respectivement à compter du 1er janvier 2019 et du 1er janvier 2018.

En juin, l'Union Européenne a conclu un accord politique sur des propositions visant à modifier les exigences de fonds propres pour la titrisation et à faciliter le développement d'un marché de la titrisation en Europe qui devrait s'appliquer à compter du 1er janvier 2019 pour les nouvelles transactions et à compter du 1er janvier 2020 pour les transactions existantes.

En février 2017, la Banque Centrale Européenne a publié son plan pluri-annuel concernant les guides relatifs au mécanisme de supervision unique sur ICAAP et ILAAP. Ces guides fournissent des directives plus détaillées et des exemples afin d'encourager les établissements à mettre à jour leurs rapports ICAAP et ILAAP conformément à ces guides.

## Bilan réglementaire

### Base d'établissement

Le périmètre de consolidation dans le respect des normes comptables IFRS, détaillé dans la Note 1 des Etats Financiers Consolidés, diffère du champ d'application du périmètre prudentiel. Le tableau ci-dessous détaille donc le tableau de passage entre les états financiers consolidés et le périmètre réglementaire consolidé.

Conformément à la réglementation, un périmètre prudentiel est défini par HSBC France pour l'exercice de la surveillance sur base consolidée des ratios de fonds propres : les entités d'activité d'assurance consolidées selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre comptable sont mises déconsolidées dans le périmètre prudentiel.

### Indicateurs clés – Fonds propres

	Au	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	€m	€m
<b>Fonds propres disponibles</b>		
Fonds propres de base de catégorie 1	4 639	4 739
Fonds propres de catégorie 1	4 789	4 739
Fonds propres totaux	4 983	4 739
<b>Actifs pondérés du risque</b>		
Risque de crédit <sup>1</sup>	21 555	20 865
Risque de contrepartie	3 669	3 707
Risque de marché	5 848	7 907
Risque opérationnel	3 537	3 537
Exigence transitoire	–	–
Total actifs pondérés	34 609	36 016
<b>Ratios de fonds propres transitionnels (%)</b>		
Fonds propres de base de catégorie 1	13,4%	13,2%
Fonds propres de catégorie 1	13,8%	13,2%
Fonds propres totaux	14,4%	13,2%
<b>Ratios de fonds propres pleins (%)</b>		
Fonds propres de base de catégorie 1	13,0%	13,1%
Fonds propres de catégorie 1	13,6%	13,1%
Fonds propres totaux	14,3%	13,1%

<sup>1</sup> Les actifs pondérés au titre des fonds de défaut initialement reportés en risque de crédit dans le Document de Référence 2016 sont désormais inclus au sein du risque de contrepartie

Réconciliation du bilan – Passage du bilan comptable au bilan prudentiel

	Bilan consolidé publié	Dé-consolidation de l'assurance/ autres entités	Consolidation des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Bilan prudentiel consolidé
	€m	€m	€m	€m
<b>Actif</b>				
Caisse, banques centrales et CCP	6 149	–	–	6 149
Comptes d'encaissement	221	–	–	221
Portefeuille de transaction	35 756	(9)	–	35 747
Actifs financiers sous option juste valeur	7 922	(7 893)	–	29
Instruments dérivés	38 222	(131)	–	38 091
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 359	(20)	–	5 339
Prêts et créances sur la clientèle	42 187	–	–	42 187
– dont :				
<i>provisions Approche IRB</i>	(553)	–	–	(553)
<i>provisions Approche Standard</i>	(15)	–	–	(15)
Opérations de prise en pension – hors-trading	16 788	–	–	16 788
Investissements financiers disponibles à la vente	22 124	(13 464)	–	8 660
Impôt courant	27	(12)	–	15
Comptes de régularisation, immobilisations corporelles et autres actifs	1 709	(260)	–	1 449
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	2	–	–	2
– dont: <i>écarts d'acquisition</i>	–	–	–	–
Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	777	(489)	–	288
Actifs d'impôt différé	234	–	–	234
<b>Total de l'actif au 30 juin 2017</b>	<b>177 477</b>	<b>(22 278)</b>	<b>–</b>	<b>155 199</b>
<b>Passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	12 936	(23)	–	12 913
Comptes créditeurs de la clientèle	37 821	–	–	37 821
Opérations de mise en pension – hors-trading	10 863	–	–	10 863
Comptes d'encaissement	442	–	–	442
Portefeuille de transaction	35 497	700	–	36 197
Passifs financiers sous option juste valeur	7 504	(7)	–	7 497
Instruments dérivés	36 106	(17)	–	36 089
Dettes représentées par un titre	6 228	–	–	6 228
Impôt courant	23	(12)	–	11
Passifs des contrats d'assurance	21 540	(21 540)	–	–
Comptes de régularisation, provisions pour retraites et autres passifs	1 927	(735)	–	1 192
– dont: <i>provisions pour retraites</i>	168	(2)	–	166
Provisions pour risques et charges	105	(1)	–	104
– dont:				
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille IRB</i>	4	–	–	4
<i>provisions relatives aux crédits sur le portefeuille standard</i>	–	–	–	–
Passifs d'impôt différé	191	(182)	–	9
Dettes subordonnées	576	–	–	576
– dont:				
<i>Titres préférentiels inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	–	–	–	–
<i>Titres subordonnés à durée indéterminée inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	16	–	–	16
<i>Titres participatifs inclus dans les fonds propres de catégorie 2</i>	560	–	–	560
<b>Total des dettes au 30 juin 2017</b>	<b>171 759</b>	<b>(21 817)</b>	<b>–</b>	<b>149 942</b>
Capital social appelé	337	–	–	337
Primes d'émission	16	–	–	16
Autres fonds propres	200	–	–	200
Autres réserves	1 579	(24)	–	1 555
Report à nouveau et résultat de la période	3 555	(437)	–	3 118
Total des fonds propres – part du groupe	5 687	(461)	–	5 226
Part des intérêts non contrôlant	31	–	–	31
– dont: <i>actions préférentielles non-cumulatives émises par les filiales incluses dans les fonds propres de catégorie 1</i>	–	–	–	–
<b>Total des fonds propres au 30 juin 2017</b>	<b>5 718</b>	<b>(461)</b>	<b>–</b>	<b>5 257</b>
<b>Total du passif au 30 juin 2017</b>	<b>177 477</b>	<b>(22 278)</b>	<b>–</b>	<b>155 199</b>

## Fonds propres

Ref*		Au 30 juin 2017 €m
	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) : instruments et réserves</b>	
1	Instruments de capital versés	353
	– prime d'émission	16
2	Résultats non distribués	3 436
3	Autres éléments du résultat global accumulés (et autres réserves)	1 548
5	Ajustements transitoires découlant d'intérêts minoritaires supplémentaires	6
5a	Profits ou pertes éligibles	61
6	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 avant les filtres prudentiels</b>	<b>5 404</b>
	<b>Fonds propres de base de catégorie 1 : filtres prudentiels</b>	
	Correction de valeurs supplémentaires	35
8	Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(288)
11	Réserves en juste valeur relatives aux pertes et aux gains générés par la couverture des flux de trésorerie	95
12	Montants négatifs résultant du calcul des montants des pertes anticipées	(112)
14	Pertes ou gains sur passifs évalués à la juste valeur et qui sont liés à l'évolution de la qualité de crédit de l'établissement	70
19	Instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important	(499)
22	Montant dépassant le seuil de 15 %	(67)
28	<b>Total des ajustements des CET1 découlant de filtres prudentiels</b>	<b>(763)</b>
29	<b>Fonds propres de base de catégorie 1</b>	<b>4 639</b>
	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) : instruments</b>	
30	Instruments de capital éligibles en tant que fonds propres AT1	200
36	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 avant les filtres prudentiels</b>	<b>200</b>
	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1 : filtres prudentiels</b>	
41b	Montants résiduels déduits des fonds propres additionnels de catégorie 1 eu égard à la déduction des fonds propres de catégorie 2 au cours de la période de transition conformément à l'article 475 du règlement (UE) n575/2013	(50)
43	<b>Total des ajustements des AT1 découlant de filtres prudentiels</b>	<b>(50)</b>
44	<b>Fonds propres additionnels de catégorie 1</b>	<b>150</b>
45	<b>Fonds propres de Catégorie 1 (T1 = CET1 + AT1)</b>	<b>4 789</b>
	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	
46	Instruments de capital et emprunts subordonnés éligibles en tant que fonds propres T2	576
51	<b>Fonds propres de catégorie 2 avant les filtres prudentiels</b>	<b>576</b>
	<b>Fonds propres de catégorie 2 : filtres prudentiels</b>	
55	Détentions directes et indirectes d'instruments et emprunts subordonnés T2 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (net des positions courtes éligibles)	(382)
57	<b>Total des ajustements des T2 découlant de filtres prudentiels</b>	<b>(382)</b>
58	<b>Fonds propres de catégorie 2 (T2)</b>	<b>194</b>
59	<b>Total Fonds propres (TC = T1 + T2)</b>	<b>4 983</b>
60	<b>Total Actifs pondérés du risque</b>	<b>34 609</b>
	<b>Ratios de fonds propres et coussins (transitionnels)</b>	
61	Fonds propres de Base de Catégorie 1	13,4%
62	Fonds propres de Catégorie 1	13,8%
63	Fonds propres totaux	14,4%
64	Exigence de coussin spécifique pour l'institution	1,25%
65	– exigence de coussin de conservation des fonds propres	1,25%
68	Fonds propres de base de catégorie 1 disponible pour répondre aux coussins	5,75 %
	<b>Montants inférieurs aux seuils pour déduction (avant pondération)</b>	
72	Détentions directes et indirectes de fonds propres d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement ne détient pas d'investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	11
73	Détentions directes et indirectes d'instruments CET1 d'entités du secteur financier dans lesquelles l'établissement détient un investissement important (montant au-dessous du seuil de 10 %, net des positions courtes éligibles)	1 003
75	Actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles (montant en dessous du seuil de 10 %, net des passifs d'impôt associés lorsque les conditions prévues à l'article 38, paragraphe 3, sont réunies)	235

\* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable.



## Ratio de levier

Le ratio de levier a été défini dans le cadre de Bâle III comme une mesure non-ajustée du risque. Elle vient en complément des ratios de capital ajustés du risque existants.

Le but de ce ratio est de limiter les effets de leviers excessifs dans le secteur bancaire, par l'introduction de nouvelles sécurités face aux risques de modèle et d'erreurs de mesure. Le ratio de levier, tel que défini par Bâle III est une mesure basée sur les fonds propres de catégorie 1 rapportés aux volumes d'exposition au bilan et au hors-bilan.

Ce ratio a été mis en place dans l'UE à des fins de reporting et de communication financière, mais n'est pas, à ce stade, soumis à un minimum réglementaire. Malgré cela, le risque de levier excessif est géré chez HSBC France par le biais du suivi

du ratio de levier dans les états d'appétence au risque. Ces états fixent les niveaux et le suivi des différents types de risque considérés comme acceptables par HSBC France au regard de son activité, et dans le but d'atteindre ses objectifs stratégiques.

L'appétence au risque est suivie via le rapport d'appétence au risque qui contient des comparaisons entre la performance réalisée et les seuils ou plafonds d'appétence et de tolérance au risque affectés à chaque indicateur. Cette mécanique garantit la bonne identification, la bonne quantification et la mise en place d'actions d'atténuation pour chaque type de risque jugé excessif. Le rapport d'appétence au risque est présenté mensuellement au Risk Management Meeting ('RMM').

L'exposition au levier et le ratio de levier sont par ailleurs calculés et présentés à l'Asset and Liability Management Committee mensuellement.

Le ratio de levier d'HSBC France, calculé sur une base transitionnelle selon les règles édictées par la CRD IV était de 3,5% au 30 juin 2017.

### Rapprochement entre actifs comptables et exposition aux fins du ratio de levier

Ref*		Au	
		30 juin 2017 €m	31 décembre 2016 €m
1	Total de l'actif publié	177 477	169 423
	Ajusté pour:		
2	- Entités consolidés mais hors périmètre de consolidation réglementaire	(22 278)	(23 485)
4	- instrument de dérivés	(31 325)	(41 504)
5	- opération de financement sur titres (operations de pension et de prêts/emprunts de titres)	(2 026)	(1 849)
6	- éléments de hors-bilan	15 577	14 594
7	- autres ajustements	(223)	1 042
8	<b>Total de l'exposition au ratio de levier</b>	<b>137 203</b>	<b>118 221</b>

### Détail du ratio de levier

Ref*		Au	
		30 juin 2017 €m	31 décembre 2016 €m
	<b>Exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)</b>		
1	Elements de bilan (hors dérivés, opérations sur titres et les actifs fiduciaires mais sûretés incluses)	100 628	88 763
2	(Montant des actifs déduit - fonds propres de catégorie 1)	(763)	(1 227)
3	<b>Total de l'exposition du bilan (hors dérivés et opérations de financement sur titres)</b>	<b>99 865</b>	<b>87 536</b>
	<b>Exposition sur dérivés</b>		
4	Coût de remplacement (net de marge de variation en espèces éligibles)	1 649	3 399
5	Montant supplémentaire lors de l'utilisation de méthode de l'évaluation au prix de marché	10 097	8 806
6	Sûretés fournies pour des dérivés		
7	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation)	(4 941)	(6 273)
8	(Jambe contrepartie centrale 'CCP' exemptée des expositions pour transactions compensées par le client)		
9	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	94	44
10	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)		
11	<b>Total de l'exposition sur dérivés</b>	<b>6 899</b>	<b>5 976</b>
	<b>Exposition sur opérations de financement sur titres</b>		
12	Actifs des opérations de financement sur titres (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes)	16 888	11 963
13	Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir sur les actifs bruts des opérations de financement sur titres	(2 320)	(2 091)
14	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les opérations de financement sur titres	294	242
16	<b>Total de l'exposition pour les opérations de financement sur titres</b>	<b>14 862</b>	<b>10 114</b>
	<b>Exposition hors bilan</b>		
17	Exposition des éléments hors bilan	15 577	14 594
18	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)		
19	<b>Total de l'exposition hors bilan</b>	<b>15 577</b>	<b>14 594</b>
	<b>Fonds propres et total de l'exposition</b>		
20	<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>4 789</b>	<b>4 739</b>
21	<b>Total de l'exposition du ratio de levier</b>	<b>137 203</b>	<b>118 221</b>
22	<b>Ratio de levier % - transitionnel</b>	<b>3,5%</b>	<b>4,0%</b>

\* Les références correspondent aux lignes des tableaux EBA lorsque applicable

## Actifs Pondérés

### Détails du risque de crédit par classe d'exposition et par approche

	Valeur exposée au risque €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
<b>Approche IRB Avancée</b>	<b>52 577</b>	<b>15 946</b>	<b>1 276</b>
- administrations centrales ou banques centrales	1 574	194	15
- établissements	1 593	598	48
- entreprises	27 742	12 516	1 001
- clientèle de détail	21 668	2 639	211
- dont:	-	-	-
<i>garanties par bien immobilier – PME</i>	564	169	14
<i>garanties par bien immobilier – Non PME</i>	3 166	559	45
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	1	-	-
<i>autre clientèle de détail – PME</i>	2 151	620	50
<i>autre clientèle de détail – Non PME</i>	15 786	1 290	103
<b>Expositions titrisation</b>	<b>2 201</b>	<b>181</b>	<b>14</b>
<b>IRB Autres actifs risqués</b>			
<b>Approche IRB Fondation</b>	<b>279</b>	<b>232</b>	<b>19</b>
- administrations centrales ou banques centrales	-	-	-
- établissements	-	-	-
- entreprises	279	232	19
<b>Approche Standard</b>	<b>23 540</b>	<b>5 195</b>	<b>416</b>
- administrations centrales ou banques centrales	16 105	-	-
- entités du secteur public	-	-	-
- organisations internationales	1 963	-	-
- établissements	672	252	20
- entreprises	1 420	1 008	81
- clientèle de détail	752	479	38
- expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	299	104	8
- expositions en défaut	130	182	15
- éléments présentant un risque particulièrement élevé	380	571	46
- organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-
- expositions sur actions	134	134	11
- autres expositions	1 684	2 466	197
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>78 596</b>	<b>21 555</b>	<b>1 724</b>
Approche IRB Avancée	50 612	15 469	1 238
- administrations centrales ou banques centrales	1 692	234	19
- établissements	1 500	523	42
- entreprises	25 854	12 049	964
- clientèle de détail	21 566	2 663	213
- dont:	-	-	-
<i>garanties par bien immobilier – PME</i>	582	171	14
<i>garanties par bien immobilier – Non PME</i>	3 313	591	47
<i>expositions renouvelables éligibles</i>	1	-	-
<i>autre clientèle de détail – PME</i>	2 150	631	50
<i>autre clientèle de détail – Non PME</i>	15 520	1 270	102
Expositions titrisation	2 724	227	18
IRB Autres actifs risqués			
Approche IRB Fondation	254	198	16
- administrations centrales ou banques centrales	-	-	-
- établissements	-	-	-
- entreprises	254	198	16
Approche Standard	24 167	4 971	398
- administrations centrales ou banques centrales	16 351	-	-
- entités du secteur public	-	-	-
- organisations internationales	2 607	-	-
- établissements	316	65	5
- entreprises	1 436	1 075	86
- clientèle de détail	771	504	40
- expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	312	109	9
- expositions en défaut	50	65	5
- éléments présentant un risque particulièrement élevé	322	483	39
- organisme de placement collectif (OPC)	-	-	-
- expositions sur actions	141	141	11
- autres expositions	1 861	2 529	202
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>77 757</b>	<b>20 865</b>	<b>1 669</b>

## Risque de contrepartie – Ventilation par type d'exposition et par produit

	Au			
	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
<b>Par type d'exposition</b>				
Approche IRB Avancée	986	79	866	69
– administrations et banques centrales	–	–	–	–
– établissements	986	79	866	69
– entreprises	–	–	–	–
Approche IRB Fondation	745	60	1 068	85
– entreprises	745	60	1 068	85
Approche Standard	521	41	450	36
– administrations et banques centrales	–	–	–	–
– établissements	518	41	449	36
– entreprises	3	–	1	–
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Avancée	–	–	–	–
Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Standard	1 257	101	1 191	95
Contribution au fond de défaut des chambres de compensation	160	13	131	10
<b>Total</b>	<b>3 669</b>	<b>294</b>	<b>3 706</b>	<b>296</b>
<b>Par produit</b>				
– Derivés	2 259	181	2 328	186
– Opérations de prêts ou d'emprunt de titres	93	7	124	10
– Autres	–	–	–	–
– Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Avancée	–	–	–	–
– Ajustement de l'évaluation de crédit – Approche Standard	1 257	101	1 191	95
– Contribution au fond de défaut des chambres de compensation	60	5	63	5
<b>Total</b>	<b>3 669</b>	<b>294</b>	<b>3 706</b>	<b>296</b>

## Risque de marchés – Exigences de fonds propres et actifs pondérés

	Au			
	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigence en fonds propres €m
Modèle interne	5 477	438	7 603	608
– VaR	1 904	152	2 358	188
– stressed VaR	3 573	286	5 245	420
– risque additionnel	–	–	–	–
– Autres VaR et stressed VaR	–	–	–	–
Approche standard	371	30	304	25
– risque de taux <sup>1</sup>	341	28	269	22
– risque de change	–	–	–	–
– risque de position lié aux actions	–	–	–	–
– risque de position sur matières premières	–	–	–	–
– titrisation	–	–	–	–
– options	30	2	35	3
<b>Total</b>	<b>5 848</b>	<b>468</b>	<b>7 907</b>	<b>633</b>

<sup>1</sup> Inclut le risque général et le risque spécifique lié aux taux d'intérêt.

## Risque opérationnel

	Au			
	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m	Actifs pondérés du risque €m	Exigences en fonds propres €m
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	3 537	283	3 537	283

## États financiers semestriels consolidés résumés

### Compte de résultat consolidé

	30 juin 2017	30 juin 2016
	€m	€m
	<i>Notes</i>	
Marge nette d'intérêt <sup>1</sup>	532	627
– intérêts et produits assimilés <sup>1</sup>	789	805
– intérêts et charges assimilées	(257)	(178)
Commissions nettes	291	334
– commissions (produits)	456	470
– commissions (charges)	(165)	(136)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction <sup>1</sup>	209	352
– opérations des portefeuilles de transaction excluant la marge nette d'intérêt <sup>1</sup>	240	309
– marge nette d'intérêts sur les opérations des portefeuilles de transaction	(31)	43
Résultat net des instruments financiers sous option juste valeur	310	(177)
– variation de la juste valeur des dettes à long terme et des dérivés associés	(1)	17
– résultat net des autres instruments financiers sous option juste valeur	311	(194)
Résultat net de cession des investissements financiers	57	123
Dividendes reçus	5	1
Primes d'assurance nettes	972	1 018
Autres produits d'exploitation	34	(90)
<b>Total du produit net bancaire<sup>1</sup></b>	<b>2 410</b>	<b>2 188</b>
Engagements nets des sinistres, prestations versées et variation des dettes aux assurés	(1 376)	(888)
<b>Produit net bancaire avant dépréciations et autres provisions pour risque de crédit<sup>1</sup></b>	<b>1 034</b>	<b>1 300</b>
Dépréciations et autres provisions pour risques de crédit	3	4
<b>Produit net bancaire<sup>1</sup></b>	<b>1 038</b>	<b>1 276</b>
Frais de personnel	(459)	(464)
Frais généraux et administratifs	(362)	(417)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(19)	(19)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(2)	(4)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(842)</b>	<b>(904)</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>	<b>196</b>	<b>372</b>
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	–	–
<b>Résultat avant impôt<sup>1</sup></b>	<b>196</b>	<b>372</b>
Impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	(71)	(90)
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>125</b>	<b>282</b>
Résultat net part du groupe <sup>1</sup>	126	282
Part des intérêts non contrôlant	(1)	–

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

## Etat consolidé du résultat global

	30 juin 2017 €m	30 juin 2016 €m
<b>Résultat net (a)<sup>1</sup></b>	<b>125</b>	282
<b>Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres</b>		
<b>Eléments pouvant être reclassés par la suite en compte de résultat sous certaines conditions :</b>		
Titres disponibles à la vente : (b)	(47)	(57)
– profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	(15)	73
– cessions comptabilisées en compte de résultat	(57)	(120)
– pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	–	–
– impôt différé net passé en capitaux propres	25	(10)
Couvertures de flux de trésorerie : (c) <sup>1</sup>	10	(63)
– profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres <sup>1</sup>	(32)	26
– profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat <sup>1</sup>	47	(123)
– impôt différé net passé en capitaux propres <sup>1</sup>	(5)	34
Variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liés aux variations du risque de crédit propre (d) <sup>2</sup>	(4)	–
Différence de change nette d'impôt différé : (e)	(2)	(8)
<b>Total variation d'actifs et de passifs pouvant être reclassés en compte de résultat sous certaines conditions (b)+(c)+(d)+(e) = (f)</b>	<b>(43)</b>	(128)
<b>Eléments ne pouvant pas être reclassés par la suite en compte de résultat:</b>		
Gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	(2)	(9)
– bénéfices avant intérêt et impôts	(2)	(13)
– impôt différé net passé en capitaux propres	–	4
<b>Total variation d'actifs et de passifs ne pouvant être reclassés par la suite en compte de résultats (g)</b>	<b>(2)</b>	(9)
<b>Total du résultat global (a)+(f)+(g)</b>	<b>80</b>	145
<b>Total des produits et charges :</b>	<b>80</b>	145
– part du groupe	81	146
– part des intérêts non contrôlant	(1)	(1)

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

<sup>2</sup> Depuis le 1er janvier 2017, la norme IFRS 9 'Financial Instruments' liée à la présentation des gains et pertes sur passifs évalués à la juste valeur a été adoptée. Par conséquent, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## Bilan consolidé

	Notes	30 juin 2017 €m	31 décembre 2016 €m
<b>Actif</b>			
Caisse, banques centrales et CCP		6 149	4 714
Comptes d'encaissement		221	437
Portefeuille de transaction	5	35 756	23 589
Actifs financiers sous option juste valeur	5	7 922	7 305
Instruments dérivés	5	38 222	47 367
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6	5 359	3 379
Prêts et créances sur la clientèle	6	42 187	41 327
Opérations de prise en pension – hors-trading	6	16 788	11 862
Investissements financiers disponibles à la vente	5	22 124	26 504
Autres actifs		204	214
Impôt courant		27	156
Comptes de régularisation		699	779
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		2	2
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	7	777	725
Immobilisations corporelles		806	814
Actifs d'impôt différé		234	249
<b>Total de l'actif</b>		<b>177 477</b>	<b>169 423</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	6	12 936	12 061
Comptes créditeurs de la clientèle	6	37 821	34 220
Opérations de mise en pension – hors-trading	6	10 863	7 592
Comptes d'encaissement		442	416
Portefeuille de transaction	5	35 497	26 468
Passifs financiers sous option juste valeur	5	7 504	8 464
Instruments dérivés	5	36 106	44 013
Dettes représentées par un titre	6	6 228	6 616
Autres passifs		983	734
Impôt courant		23	11
Passifs des contrats d'assurance		21 540	21 302
Comptes de régularisation		776	828
Provisions pour risques et charges	8	105	183
Passifs d'impôt différé		191	201
Provisions pour retraites		168	165
Dettes subordonnées	6	576	276
<b>Total des dettes</b>		<b>171 759</b>	<b>163 550</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital social appelé		337	337
Primes d'émission		16	16
Autres fonds propres <sup>1</sup>	2	200	–
Autres réserves		1 579	1 618
Report à nouveau et résultat de la période		3 555	3 871
<b>Total des fonds propres – part du groupe</b>		<b>5 687</b>	<b>5 842</b>
Part des intérêts non contrôlant		31	31
<b>Total des fonds propres</b>		<b>5 718</b>	<b>5 873</b>
<b>Total du passif</b>		<b>177 477</b>	<b>169 423</b>

<sup>1</sup> Cf. note 1g 'Événements significatifs de la période' – 'Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 – Autres fonds propres)'.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés<sup>1</sup>

	30 juin 2017	30 juin 2016
	€m	€m
<b>Résultat avant impôt<sup>2</sup></b>	<b>196</b>	372
<b>Retraitement des éléments non monétaires</b>	<b>1</b>	(93)
– amortissements, dépréciations et provisions	21	22
– flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(57)	(123)
– part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint	–	–
– (gain)/perte sur cession de filiales	–	–
– pertes sur créances douteuses et autres provisions pour risque de crédit	(4)	21
– provisions (y compris provision pour retraites)	7	57
– paiement à base d'actions	5	8
– autres éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts <sup>2</sup>	15	(96)
– élimination des écarts de conversion	14	18
<b>Variation des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>8 151</b>	9 703
– variation nette sur titres de transaction et dérivés	(1 853)	3 861
– variation des prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle	5 089	4 481
– variation sur opérations de prise en pension – hors trading	(1 737)	(1 821)
– variation des actifs financiers sous option juste valeur	(617)	260
– variation des autres actifs	124	24
– variation des comptes créditeurs de la clientèle et des établissements de crédit	4 476	4 608
– variation des opérations de mise en pension – hors trading	3 271	2 575
– variation des dettes représentées par un titre	(388)	(4 185)
– variation des passifs financiers sous option juste valeur	(960)	141
– variation des autres passifs	666	(162)
– dividendes reçus	–	–
– prestations versées au titre des régimes de retraite à prestations définies	–	–
– impôts payés	80	(79)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8 348</b>	9 982
Acquisition d'investissements financiers	(899)	(4 177)
Flux nets sur investissements financiers	4 895	3 051
Flux nets de trésorerie sur acquisition d'actifs corporels	(12)	(18)
Flux nets sur cession/acquisition de Goodwill et actifs incorporels	(26)	(3)
Flux nets de trésorerie sur cession de filiales, entités mises en équivalence et opérations conjointes	–	–
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>3 958</b>	(1 147)
Emissions d'actions et autres instruments de capitaux propres <sup>3</sup>	200	–
Rachat d'actions propres	–	–
Rachat d'action préférentielles et autres instruments de capitaux propres	–	–
Passifs subordonnés émis <sup>4</sup>	300	–
Passifs subordonnés remboursés	–	–
Dividendes versés	(435)	(30)
Flux nets de trésorerie sur évolution de la participation dans les filiales	–	–
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	–	–
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financements</b>	<b>65</b>	(30)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>12 371</b>	8 805
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier<sup>5</sup></b>	<b>9 807</b>	5 638
Effet de change sur la trésorerie	(15)	(8)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin<sup>5</sup></b>	<b>22 163</b>	14 435
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie :</b>		
– caisse, banques centrales et CCP	6 149	3 190
– comptes d'encaissement	221	311
– prêts et créances sur les établissements de crédit inférieurs à un mois	9 526	7 910
– opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois	6 530	3 233
– effets publics et valeurs assimilées de moins de 3 mois	179	219
– déduction des comptes d'encaissement	(442)	(428)

<sup>1</sup> Le format du tableau a été modifié en 2016 pour s'aligner sur le format du Groupe HSBC.

<sup>2</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

<sup>3</sup> Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1) détaillés dans la note 1g 'Evénements significatifs de la période' – 'Fonds propres additionnels de catégorie 1'.

<sup>4</sup> Dette subordonnée de catégorie 2 (Tier 2) détaillée dans la note 1g 'Evénements significatifs de la période' – 'Dette subordonnée de catégorie 2'.

<sup>5</sup> Les opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois n'étaient pas incluses dans la présentation publiée en 2016. Le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2016 intègre désormais les opérations de prise en pension avec les établissements de crédit de maturité inférieure ou égale à un mois pour un montant de 3 233 millions EUR.



## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Autres réserves											Total des capitaux propres
	Capital social appelé	Primes d'émission	Autres fonds propres	Report à nouveau et résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Autres réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlant		
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Au 1er janvier 2017</b>	<b>337</b>	<b>16</b>	<b>—</b>	<b>3 871</b>	<b>161</b>	<b>(105)</b>	<b>(25)</b>	<b>1 587</b>	<b>5 842</b>	<b>31</b>	<b>5 873</b>	
Résultat net <sup>1</sup>	—	—	—	126	—	—	—	—	126	(1)	125	
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	—	—	—	(6)	(47)	10	(2)	—	(45)	—	(45)	
– titres disponibles à la vente	—	—	—	—	(47)	—	—	—	(47)	—	(47)	
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	—	10	—	—	10	—	10	
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	—	(2)	—	—	—	—	(2)	—	(2)	
– variation de la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur liés aux variations du risque de crédit propre <sup>1</sup>	—	—	—	(4)	—	—	—	—	(4)	—	(4)	
– écart de change	—	—	—	—	—	—	(2)	—	(2)	—	(2)	
<b>Total du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>120</b>	<b>(47)</b>	<b>10</b>	<b>(2)</b>	<b>—</b>	<b>81</b>	<b>(1)</b>	<b>80</b>	
– fonds propres additionnels <sup>2</sup>	—	—	200	—	—	—	—	—	200	—	200	
– dividendes	—	—	—	(435)	—	—	—	—	(435)	—	(435)	
– paiements à base d'actions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
– coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	—	2	—	—	—	—	2	—	2	
– autres mouvements	—	—	—	(3)	—	—	—	—	(3)	1	(2)	
– transferts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
– acquisition et cession de filiales/entreprises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Total autres</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>200</b>	<b>(436)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(236)</b>	<b>1</b>	<b>(235)</b>	
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>337</b>	<b>16</b>	<b>200</b>	<b>3 555</b>	<b>114</b>	<b>(95)</b>	<b>(27)</b>	<b>1 587</b>	<b>5 687</b>	<b>31</b>	<b>5 718</b>	
Au 1er janvier 2016	337	16	—	3 720	208	(44)	14	1 587	5 838	100	5 938	
Résultat net <sup>3</sup>	—	—	—	282	—	—	—	—	282	—	282	
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	—	—	—	(9)	(57)	(63)	(7)	—	(136)	(1)	(137)	
– titres disponibles à la vente	—	—	—	—	(57)	—	—	—	(57)	—	(57)	
– couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	—	—	(63)	—	—	(63)	—	(63)	
– gains (pertes) actuariels sur régime de retraite à prestations définies	—	—	—	(9)	—	—	—	—	(9)	—	(9)	
– écart de change	—	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)	(1)	(8)	
<b>Total du résultat global<sup>3</sup></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>273</b>	<b>(57)</b>	<b>(63)</b>	<b>(7)</b>	<b>—</b>	<b>146</b>	<b>(1)</b>	<b>145</b>	
– dividendes	—	—	—	(30)	—	—	—	—	(30)	—	(30)	
– paiements à base d'actions	—	—	—	(11)	—	—	—	—	(11)	—	(11)	
– coûts des accords de paiement à base d'actions	—	—	—	4	—	—	—	—	4	—	4	
– autres mouvements	—	—	—	15	(1)	—	—	—	14	(2)	12	
– transferts	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
– acquisition et cession de filiales/entreprises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Total autres</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(22)</b>	<b>(1)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(23)</b>	<b>(2)</b>	<b>(25)</b>	
<b>Au 30 juin 2016<sup>3</sup></b>	<b>337</b>	<b>16</b>	<b>—</b>	<b>3 971</b>	<b>150</b>	<b>(107)</b>	<b>7</b>	<b>1 587</b>	<b>5 961</b>	<b>97</b>	<b>6 058</b>	

1 Depuis le 1er janvier 2017, la norme IFRS 9 'Financial Instruments' liée à la présentation des gains et pertes sur passifs évalués à la juste valeur a été adoptée. Par conséquent, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

2 Cf. note 1g 'Événements significatifs de la période' - 'Fonds propres additionnels de catégorie 1'.

3 Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

4 Cette colonne comprend la réévaluation de l'investissement dans HBME Limited Partnership, dont la devise fonctionnelle est l'USD.

---

## Notes annexes aux comptes consolidés résumés

### 1 Base d'établissement

---

#### (a) Conformité avec les normes comptables internationales International Financial Reporting Standards ('IFRS')

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2017 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du Groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 'Information financière intermédiaire', telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* ('IASB') et adoptée par l'Union européenne (UE). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date ont été adoptées par l'UE et il n'existe aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2016 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103 avenue des Champs Elysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site Internet [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr).

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 juillet 2017.

#### (b) Normes comptables appliquées au cours du 1er semestre 2017

Au cours du premier semestre 2017, le Groupe HSBC a adopté les dispositions relatives à la présentation des variations de juste valeur au titre du risque de crédit propre des passifs financiers comptabilisés à la juste-valeur sur option. Ces variations sont comptabilisées depuis le 1er janvier 2017 dans les autres éléments du résultat global (OCI) et non plus dans le compte de résultat.

#### (c) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations.

La Direction estime que tous les ajustements récurrents et normaux, indispensables à une présentation fidèle du résultat net, de la situation financière et des flux de trésorerie de HSBC France au titre de la période présentée ont été pris en compte.

Les jugements significatifs apportés par la Direction lors de l'application des principes comptables du groupe et les principales sources d'incertitudes dans les estimations sont les mêmes que ceux relatifs aux états financiers clos au 31 décembre 2016.

#### (d) Composition du groupe HSBC France

Il n'y a pas eu de modification notable de la composition du groupe HSBC France au cours de la période. Les changements intervenus lors du premier semestre 2017 sont décrits en note 12 du présent document.

#### (e) Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits en note 1 des états financiers du *Document de référence 2016*.

La description des évolutions comptables à venir sur les prochains exercices est fournie en note 1b du *Document de référence 2016*.

La mise en place de la norme IFRS 9 'Instruments financiers' sera testée au cours d'une phase de *parallel run* qui débutera au cours du second semestre 2017 conformément au planning du projet. Jusqu'à ce que cette phase soit suffisamment avancée, HSBC France n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable les impacts potentiels sur les états financiers ainsi que les conséquences sur les exigences en capital réglementaire.

La norme IFRS 17 'Contrats d'assurance', publiée en mai 2017, définit les exigences de publication pour une entité sur les contrats d'assurance. IFRS 17 sera applicable à partir de janvier 2021. HSBC France étudie actuellement les impacts.

#### (f) Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, le management considérant que le Groupe et la maison mère disposent des ressources nécessaires aux besoins de l'activité dans le futur. Ce principe de continuité d'exploitation s'appuie sur un large éventail d'informations ayant trait aux conditions économiques actuelles et futures, incluant les projections de rentabilité, de flux de trésorerie et de ressources en capital.

#### (g) Evénements significatifs de la période

##### Fonds de Résolution Unique ('FRU')

La contribution de HSBC France pour l'année 2017 s'élève à 49 millions EUR dont 7 millions EUR ont été enregistrés au bilan en engagements de paiement, portant à 34 millions EUR le total des engagements de paiement comptabilisés au bilan au titre du Fonds de Résolution Unique.

### Targeted Long-Term Refinancing Operation ('TLTRO')

HSBC France a souscrit une tranche additionnelle pour un montant de 600 millions EUR en mars 2017, portant sa participation totale au TLTRO à 4,1 milliards EUR.

### Dette subordonnée de catégorie 2 (Tier 2)

HSBC France a émis une dette subordonnée *Tier 2* souscrite par HSBC Bank plc pour un montant de 300 millions EUR. Cette nouvelle émission correspond à un prêt subordonné à taux variable, avec une maturité à 10 ans.

### Fonds propres additionnels de catégorie 1 (Additional Tier 1 – Autres fonds propres)

HSBC France a émis des fonds propres complémentaires de Catégorie 1 (*Additional Tier 1 – AT1*) sous la forme d'un emprunt souscrit par HSBC Bank plc pour un montant de 200 millions EUR. Ce nouvel instrument, inclus dans les autres fonds propres, correspond à un emprunt perpétuel remboursable par HSBC France à toute date de paiement d'intérêts au cours des 5 années suivant la date d'émission (voir note 2).

### Dividendes au titre de l'exercice 2017

Le Conseil d'Administration du 26 avril 2017 a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2017, de distribuer un dividende exceptionnel de 300 098 330,15 EUR, soit 4,45 EUR par action. Ce dividende exceptionnel, approuvé par les actionnaires, a été versé le 30 mai 2017 aux 67 437 827 actions en circulation à cette date (voir note 2).

### Resegmentation des lignes métiers (Business lines)

Le Groupe HSBC a modifié en fin d'année 2016 la segmentation de ses lignes de métiers mondiales (*business lines*) ce qui s'est traduit par la création d'une nouvelle ligne métier appelée *Corporate Centre* comprenant principalement l'actuel segment 'Autres activités', l'inter-segment et la Gestion de bilan et trésorerie (*Balance Sheet Management* – BSM). A noter que le coût de certaines fonctions, précédemment logées en 'Autres activités' sont dorénavant réparties vers les métiers associés.

Cette resegmentation a été appliquée au compte de résultat et bilan consolidés depuis le 1er janvier 2017. Les résultats de HSBC France seront désormais présentés selon la segmentation suivante : Banque de particuliers et de gestion de patrimoine, Banque de financement, d'investissements et de marchés, Banque d'entreprises, Banque privée et *Corporate Centre*.

Les modalités du changement de segmentation sont détaillées dans le Rapport de Gestion en page 6.

### (h) Revue des relations de macro-couverture

Au cours du quatrième trimestre 2016, dans un contexte de baisse des taux, il est apparu que certaines relations de macro-couverture de flux de trésorerie étaient devenues inefficaces au sens de la norme IAS 39. La comptabilité de couverture aurait dû être partiellement interrompue à compter du 30 septembre 2015 sur ces contrats. L'impact afférent à l'exercice 2015, considéré non matériel, a été comptabilisé en résultat en 2016, conformément à la norme IAS 8. Courant 2016, la persistance du contexte de taux d'intérêts négatifs a entraîné une discontinuation partielle de ces relations de couverture, comptabilisées désormais en trading, qui s'est traduite par un impact de 122 millions EUR (produit) dans le compte de résultat au 31 décembre 2016. Si cette situation avait été identifiée au cours du premier semestre 2016, l'impact sur le premier semestre 2016 aurait été de 172 millions EUR (produit) et l'impact sur le deuxième semestre 2016 aurait été de (50) millions EUR (perte).

L'impact sur les états financiers au 30 juin 2016 étant significatif, les postes comptables suivants ont été retraités de manière à refléter le résultat après impôt de 111 millions EUR (soit un résultat avant impôt de 172 millions EUR), transféré de la réserve de couverture des flux de trésorerie vers le compte de résultat : 'Marge nette d'intérêt' (-36 millions EUR), 'Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction' (+208 millions EUR), 'Impôt sur les bénéfices' (-61 millions EUR). Cet impact a été enregistré dans les résultats de l'activité Gestion de bilan (*Balance Sheet Management*) qui est désormais incluse dans la ligne métier *Corporate Centre*.

Au cours du premier semestre 2017, HSBC France a procédé à une modification des hypothèses de comportementalisation des actifs et passifs à taux fixe dans le cadre de la gestion de la macro-couverture. Ceci a conduit à procéder à des dé-désignations de dérivés précédemment qualifiés de couverture ainsi qu'au déchirement de portefeuilles de dérivés de couverture non qualifiés de couverture (*Non Qualifying Hedge – NQH*).

### (i) Présentation de l'information

Les informations relatives aux résultats par métiers (IFRS 8) sont désormais publiées dans le rapport de gestion en pages 6 à 12.

Les sections ci-après sont présentées dans les parties « Risques » et « Fonds Propres » :

- Risques de crédit : page 15
- Risque de marché : page 17
- Risque de liquidité : page 17
- Gestion et allocation du capital : page 19.

## 2 Dividendes

### (a) Dividendes au titre de l'exercice 2017

Le Conseil d'Administration du 26 avril 2017 a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2017 de distribuer un dividende exceptionnel de 300 098 330,15 EUR, soit 4,45 EUR par action. Ce dividende exceptionnel, approuvé par les actionnaires, a été prélevé sur le report à nouveau et versé le 30 mai 2017 aux 67 437 827 actions en circulation à cette date.

### (b) Dividendes au titre de l'exercice 2016

Le Conseil d'Administration du 8 février 2017 a proposé à l'Assemblée Générale Annuelle du 26 avril 2017 de distribuer un dividende de 4 EUR par action au titre de l'exercice 2016 soit un montant total de 269 751 308 EUR. Le dividende, approuvé par les actionnaires, a été versé le 9 mai 2017, après déduction de l'acompte sur dividende de 2 EUR déjà versé.

### (c) Dividende et bénéfice par action

#### Dividende et bénéfice par action

	Semestre se terminant au		
	30 juin 2017 € par action	30 juin 2016 <sup>1</sup> € par action	31 décembre 2016 € par action
Bénéfice par action	1,87	4,18	0,42
Bénéfice par action après dilution	1,87	4,18	0,42
Dividende par action	4,45	2,00	2,00

<sup>1</sup> Les données au 30 juin 2016 sont présentées après le retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture'.

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de EUR 126 millions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2016, le bénéfice était de 282 millions EUR (après retraitement expliqué dans la note 1h 'Revue des relations de macro-couverture') et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827 ; au 31 décembre 2016, le bénéfice était de 28 millions EUR sur le deuxième semestre et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 827).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2016, 67 437 827 actions ; au 31 décembre 2016, 67 437 827 actions).

### (d) Autres fonds propres

HSBC France a émis des fonds propres complémentaires de Catégorie 1 (*Additional Tier 1 – AT1*) sous la forme d'un emprunt souscrit par HSBC Bank plc pour un montant de 200 millions EUR. Ce nouvel instrument, inclus dans les autres fonds propres, correspond à un emprunt perpétuel remboursable par HSBC France à toute date de paiement d'intérêts au cours des 5 années suivant la date d'émission.

	Semestre se terminant au	
	1er versement	30 juin 2017 €m
<b>Total des coupons sur instruments classés en autres fonds propres</b>		
Emprunt perpétuel		
- 200 millions EUR		-

## 3 Dépréciations pour risques de crédit

### Variation des dépréciations pour l'ensemble des créances

	Semestre se terminant au	
	30 juin 2017 €m	30 juin 2016 €m
<b>Dépréciations pour l'ensemble des créances</b>		
Dotations de l'exercice nettes de reprise	3	(25)
Récupération sur créances amorties	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>(24)</b>

## 4 PVIF

HSBC France, au travers de sa filiale HSBC Assurances Vie, comptabilise l'activité d'assurance-vie selon la valeur actualisée des marges futures liées aux contrats d'assurance existants comme un actif.

Le calcul de la PVIF (*Present Value of In-Force long-term insurance business*) se fonde sur des hypothèses qui tiennent compte des risques et incertitudes de l'activité. Pour procéder à cette projection de flux de trésorerie, une série d'hypothèses concernant l'expérience future est formulée par la filiale d'assurances HSBC Assurance Vie, qui prend en compte les conditions locales de marché et le jugement de la Direction sur les tendances locales futures.

**(a) Mouvements de la PVIF**

	Mouvements du 1er semestre 2017	Mouvements de l'année 2016
	€m	€m
<b>Au 1er janvier</b>	<b>460</b>	486
Augmentation liée aux affaires nouvelles de l'année en cours	21	41
Mouvement des contrats existants (dont écarts de rendement des placements et changements d'hypothèses d'investissement)	6	(77)
Écart de change et autres mouvements	2	10
<b>A la fin de la période</b>	<b>489</b>	460

La PVIF passe de 460 millions EUR au 31 décembre 2016 à 489 millions EUR au 30 juin 2017. Cette variation positive de 29 millions EUR s'explique essentiellement par l'amélioration des conditions économiques (hausse combinée des taux et des actions).

**(b) Evolution des hypothèses clés**

	Au	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	%	%
Taux moyen pondéré sans risque	1,53	0,99
Taux moyen pondéré d'actualisation des profits futurs	2,44	1,84
Hypothèse d'inflation des frais	1,66	1,66

Pour le premier semestre 2017, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché utilisé dans la PVIF est de 2,44% auquel s'ajoute une marge de risque de 39 millions EUR. En 2016, le taux d'actualisation des profits futurs en valeur de marché était de 1,84 %, auquel s'ajoute une marge de risque de 96 millions EUR. Les marges de risque au-delà du taux d'actualisation des profits sont :

	Au	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	€m	€m
Risque opérationnel	13	13
Risque de modèle	15	15
Risque de volatilité	11	68
<b>Total</b>	<b>39</b>	96

**(c) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses économiques**

Le tableau suivant montre les effets des mouvements du taux sans risque et du taux d'actualisation sur la valeur de PVIF avant impôt en millions EUR pour HSBC Assurances Vie.

	Au	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	€m	€m
+ 100 points de bases du taux sans risque	30	94
- 100 points de bases du taux sans risque <sup>1</sup>	(142)	(191)
+ 100 points de bases du taux d'actualisation	(32)	(20)
- 100 points de bases du taux d'actualisation	40	24

<sup>1</sup> Lorsqu'une baisse de -100 points de base du taux sans risque aboutit à un taux négatif, l'effet sur la valeur de la PVIF est calculé sur un taux sans risque de 0%.

En raison de certaines caractéristiques des contrats, les sensibilités ne sont pas linéaires et ne peuvent donc pas être extrapolées à des niveaux supérieurs de stress. L'analyse du scénario de baisse du taux sans risque montre qu'il entraîne une baisse significative sur le rendement prospectif des investissements, et donc sur le taux de rendement des contrats d'épargne. Les sensibilités obtenues s'entendent avant toute décision de gestion qui pourrait atténuer l'impact de ces stress.

**(d) Sensibilité de la PVIF à l'évolution des hypothèses non-économiques**

Les engagements vis-à-vis des assurés et la PVIF pour les assureurs vie sont calculés sur la base d'hypothèses non économiques dont la mortalité et/ou la morbidité, les taux de rachat et les taux de chargement. Le tableau ci-après présente la sensibilité des bénéficiaires et du total des capitaux propres, au 30 juin 2017, à des modifications raisonnables de ces hypothèses non économiques à cette date.

Le risque de mortalité et de morbidité est en général associé aux contrats d'assurance-vie. L'impact de l'accroissement de la mortalité ou de la morbidité sur le bénéfice dépend du type de risque souscrit.

La sensibilité aux taux de rachat dépend du type de contrat souscrit. Concernant les contrats d'assurance, le coût des sinistres est financé par les primes perçues et les produits générés par le portefeuille de placement viennent soutenir les passifs. Concernant le portefeuille de produits d'assurance temporaire-décès, un accroissement des taux de rachat a en général un effet négatif sur le bénéfice en raison du manque à gagner sur les primes émises futures lié à ces renoncements.

Le risque de frais est l'exposition à une variation des taux de frais de gestion. Dans la mesure où une hausse des frais ne peut être répercutée sur les assurés, tout accroissement des frais de gestion aura un impact négatif sur les bénéfices.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la PVIF après impôt (en millions d'euros) :

#### Impacts sur les gains/pertes

	Au	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	€m	€m
Hausse de 10% du taux de mortalité/morbidité	(11)	(6)
Baisse de 10% du taux de mortalité/morbidité	12	7
Hausse de 10% des taux de rachat	(28)	(17)
Baisse de 10% des taux de rachat	31	22
Hausse de 10% des niveaux de frais	(27)	(30)
Baisse de 10% des niveaux de frais	27	30

L'impact des variations des taux de sinistres est essentiellement expliqué par l'activité d'épargne. Pour illustration, une hausse des sinistres provoque une diminution du portefeuille de contrats sous gestion et donc un effet négatif sur les bénéfices de l'assureur.

## 5 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes de détermination des justes valeurs des instruments financiers, le dispositif de contrôle afférent et la description de la hiérarchie de juste valeur sont décrits dans le *Document de référence 2016* dans la Note 9 – Juste valeur des instruments financiers. Il n'y a pas eu de changement de principe comptable, du dispositif de contrôle ou de niveau de hiérarchie depuis le 31 décembre 2016.

#### Instruments financiers évalués à la juste valeur et bases d'évaluation

	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	Total contre-parties externes €m	Montants avec des entités du Groupe HSBC €m	Dont Level 3 €m	Total €m
<b>Au 30 juin 2017</b>							
<b>Actifs</b>							
Portefeuille de transaction	20 064	8 794	2	28 860	6 896	–	35 756
Actifs financiers sous option juste valeur	7 421	197	30	7 648	274	–	7 922
Instruments dérivés	12	22 132	320	22 464	15 758	264	38 222
Titres disponibles à la vente	21 300	14	254	21 568	556	–	22 124
<b>Passifs</b>							
Portefeuille de transaction	17 483	10 217	267	27 967	7 530	–	35 497
Passifs financiers sous option juste valeur	2 546	4 958	–	7 504	–	–	7 504
Instruments dérivés	3	22 168	40	22 211	13 895	391	36 106
<b>Au 31 décembre 2016</b>							
<b>Actifs</b>							
Portefeuille de transaction	16 001	7 055	2	23 058	531	–	23 589
Actifs financiers sous option juste valeur	6 807	199	19	7 025	280	–	7 305
Instruments dérivés	17	28 228	363	28 608	18 759	307	47 367
Titres disponibles à la vente	25 689	14	251	25 954	550	–	26 504
<b>Passifs</b>							
Portefeuille de transaction	14 389	8 694	246	23 329	3 139	–	26 468
Passifs financiers sous option juste valeur	2 562	5 902	–	8 464	–	–	8 464
Instruments dérivés	3	27 827	37	27 867	16 146	455	44 013

Il n'y a pas eu de transfert significatif de juste valeur entre le *Level 1* et le *Level 2*.

## Bases d'évaluation de la juste valeur

Instruments financiers valorisés à la juste valeur avec utilisation de données non observables significatives

	Actifs				Passifs			
	Titres disponibles à la vente	Titres de transaction	Titres sous option juste valeur	Dérivés	Titres de transaction	Titres sous option juste valeur	Dérivés	
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	
<b>Au 30 juin 2017</b>								
Investissements en <i>private equity</i>	254	—	30	—	—	—	—	
<i>Asset-backed securities</i>	—	—	—	—	—	—	—	
Titres structurés	—	2	—	—	267	—	—	
Dérivés	—	—	—	320	—	—	40	
Autres	—	—	—	—	—	—	—	
Filiales du Groupe HSBC	—	—	—	264	—	—	391	
<b>Total</b>	<b>254</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>584</b>	<b>267</b>	<b>—</b>	<b>431</b>	
Au 31 décembre 2016								
Investissements en <i>private equity</i>	251	—	19	—	—	—	—	
<i>Asset-backed securities</i>	—	—	—	—	—	—	—	
Titres structurés	—	2	—	—	246	—	—	
Dérivés	—	—	—	363	—	—	37	
Autres	—	—	—	—	—	—	—	
Filiales du Groupe HSBC	—	—	—	307	—	—	455	
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>670</b>	<b>246</b>	<b>—</b>	<b>492</b>	

Variation de la juste valeur des instruments classés en Level 3

	Actif				Passif		
	Titres disponibles à la vente	Titres de transaction	Titres sous option juste valeur	Dérivés	Titres de transaction	Titres sous option juste valeur	Dérivés
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
<b>Au 1er janvier 2017</b>	<b>251</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>670</b>	<b>246</b>	<b>–</b>	<b>492</b>
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	–	–	–	(60)	24	–	(76)
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	–	–	–	(60)	25	–	(76)
– résultat net de cession des investissements financiers	–	–	–	–	(1)	–	–
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	4	–	(1)	–	–	–	–
– titres disponibles à la vente: profits/(pertes)	6	–	(1)	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie: profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–
– différences de conversion	(2)	–	–	–	–	–	–
Achats	10	–	12	–	–	–	–
Emissions	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	(11)	–	–	–	–	–	–
Arrivées à échéance	–	–	–	(26)	(3)	–	15
Sortie	–	–	–	–	–	–	–
Entrées	–	–	–	–	–	–	–
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>254</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>584</b>	<b>267</b>	<b>–</b>	<b>431</b>
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat	6	–	(1)	(55)	25	–	(76)
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	6	–	(1)	(55)	25	–	(76)
– résultat net des autres instruments financiers sous option juste valeur	–	–	–	–	–	–	–
– dépréciations pour risques de crédit	–	–	–	–	–	–	–
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>313</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>524</b>	<b>149</b>	<b>–</b>	<b>326</b>
Profits/(pertes) comptabilisés en compte de résultat	(2)	(2)	(1)	156	99	–	154
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	–	(2)	(1)	156	99	–	154
– résultat net de cession des investissements financiers	(2)	–	–	–	–	–	–
Profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	25	–	–	4	–	–	(3)
– titres disponibles à la vente: profits/(pertes)	25	–	–	–	–	–	–
– couvertures de flux de trésorerie: profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–
– différences de conversion	–	–	–	4	–	–	(3)
Achats	27	–	20	–	–	–	–
Emissions	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	(115)	–	–	–	–	–	–
Arrivées à échéance	–	–	–	(14)	1	–	13
Sortie	–	–	–	(3)	(4)	–	(1)
Entrées	3	–	–	3	1	–	3
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>251</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>670</b>	<b>246</b>	<b>–</b>	<b>492</b>
Profits/(pertes) non réalisés, comptabilisés en compte de résultat	5	(2)	(1)	113	130	–	8
– gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction hors marge nette d'intérêt	5	(2)	(1)	113	130	–	8
– résultat net des autres instruments financiers sous option juste valeur	–	–	–	–	–	–	–
– dépréciations pour risques de crédit	–	–	–	–	–	–	–



## Notes annexes aux comptes consolidés résumés

### Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par catégorie comptable

	Au 30 juin 2017				Au 31 décembre 2016			
	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m	€m
Dérivés/portefeuille de transaction (d'actifs ou de passifs) <sup>1</sup>	4	(4)	–	–	4	(4)	–	–
Actifs et passifs sous option juste valeur	3	(3)	–	–	1	(1)	–	–
Titres disponibles à la vente	–	–	23	(19)	–	–	26	(21)

<sup>1</sup> Les Dérivés et portefeuille de transaction sont représentés en une seule catégorie afin de refléter la manière dont le risque inhérent à ces instruments financiers est géré.

### Impact des modifications des hypothèses significatives non observables – Par type d'instrument

	Comptabilisés en perte ou profit		Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	
	Variations favorables	Variations défavorables	Variations favorables	Variations défavorables
	€m	€m	€m	€m
<b>Au 30 juin 2017</b>				
Investissements en <i>private equity</i>	3	(3)	23	(19)
<i>Asset-backed securities</i>	–	–	–	–
Titres structurés	–	–	–	–
Dérivés	4	(4)	–	–
Autres	–	–	–	–
<b>Au 31 décembre 2016</b>				
Investissements en <i>private equity</i>	1	(1)	26	(21)
<i>Asset-backed securities</i>	–	–	–	–
Titres structurés	–	–	–	–
Dérivés	4	(4)	–	–
Autres	–	–	–	–

Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est fonction de plusieurs hypothèses non observables, le tableau ci-dessus indique la variation la plus favorable ou la plus défavorable obtenue en faisant varier les hypothèses individuellement.

### Information quantitative sur les entrées non observables significatives de niveau 3

Le tableau ci-après énumère les principales données d'entrée non observables pour les instruments financiers de *level 3* et donne la liste de ces données au 30 juin 2017. Les catégories des données d'entrée non observables sont décrites plus en détail dans la Note 9 – Juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur du Document de référence 2016.

	Juste valeur <sup>1</sup>		Evaluation technique	Principales données non observables	Gamme complète des données		Coeur des données	
	Actifs €m	Passifs €m			Basse %	Haute %	Basse %	Haute %
<b>Au 30 juin 2017</b>								
Private equity y compris les investissements stratégiques	284	–	Voir notes ci-dessous	Voir notes ci-dessous	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (ABSs)	–	–						
– CLO/CDO <sup>2</sup>	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	–	–	–	–
– autres ABSs	–	–						
Produits structurés	2	267						
– obligations indexés sur des actions	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Corrélation des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur du changes	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– autres	2	267	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
Dérivés	584	431						
Dérivés de taux	573	420						
– swaps de titrisation	132	5	Modèle DCF <sup>3</sup>	Taux de remboursement anticipé	50%	50%	50%	50%
– options sur swaps longue durée	381	326	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	13%	35%	14%	32%
– autres	60	89						
Dérivés de change	11	11						
– options	11	11	Modèle de valorisation	Volatilité de change	7%	18%	7%	18%
Dérivés actions	–	–						
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– autres	–	–						
Dérivés de crédit	–	–						
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	–	–						
<b>Total Level 3</b>	<b>870</b>	<b>698</b>						

#### Au 31 décembre 2016

Private equity y compris les investissements stratégiques	270	–	Voir notes ci-dessous	Voir notes ci-dessous	n/a	n/a	n/a	n/a
Titres adossés à des actifs (ABSs)	–	–						
– CLO/CDO <sup>2</sup>	–	–	Données de marché	Cotations à l'achat	–	–	–	–
– autres ABSs	–	–						
Produits structurés	2	246						
– obligations indexés sur des actions	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur des fonds	–	–	Modèle de valorisation	Corrélation des actions	–	–	–	–
– titres indexés sur du changes	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité des fonds	–	–	–	–
– autres	2	246	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
Dérivés	670	492						
Dérivés de taux	670	492						
– swaps de titrisation	161	4	Modèle DCF <sup>3</sup>	Taux de remboursement anticipé	50%	50%	50%	50%
– options sur swaps longue durée	439	389	Modèle de valorisation	Volatilité du taux d'intérêt	9%	24%	10%	23%
– autres	70	99						
Dérivés de change	–	–						
– options	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	10%	14%	10%	14%
Dérivés actions	–	–						
– options longue durée	–	–	Modèle de valorisation	Volatilité de change	–	–	–	–
– autres	–	–						
Dérivés de crédit	–	–						
– autres	–	–						
Autres portefeuilles	–	–						
<b>Total Level 3</b>	<b>942</b>	<b>738</b>						

<sup>1</sup> Y compris les montants Level 3 avec des entités du Groupe HSBC.

<sup>2</sup> Collateralised Loan Obligation/Collateralised Debt Obligation.

<sup>3</sup> Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie).

## 6 Instruments financiers non évalués à la juste valeur

	Juste valeur				Total €m
	Valeur comptable €m	Level 1 – Cotation de marché €m	Level 2 – Utilisation de données de marché observables €m	Level 3 – Utilisation de données de marché non observables €m	
<b>Au 30 juin 2017</b>					
<b>Actif</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 359	–	5 359	–	5 359
Prêts et créances sur la clientèle	42 187	–	–	42 613	42 613
Opérations de prise en pension – hors trading	16 788	–	16 788	–	16 788
<b>Passif</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	12 936	–	12 936	–	12 936
Comptes créditeurs de la clientèle	37 821	–	37 844	–	37 844
Opérations de mise en pension – hors trading	10 863	–	10 863	–	10 863
Dettes représentées par un titre	6 228	–	6 231	–	6 231
Dettes subordonnées	576	–	576	–	576
<b>Au 31 décembre 2016</b>					
<b>Actif</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 379	–	3 380	–	3 380
Prêts et créances sur la clientèle	41 327	–	–	41 900	41 900
Opérations de prise en pension – hors trading	11 862	–	11 862	–	11 862
<b>Passif</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	12 061	–	12 061	–	12 061
Comptes créditeurs de la clientèle	34 220	–	34 245	–	34 245
Opérations de mise en pension – hors trading	7 592	–	7 592	–	7 592
Dettes représentées par un titre	6 616	–	6 621	–	6 621
Dettes subordonnées	276	–	276	–	276

Les justes valeurs mentionnées dans la présente note s'entendent à une date donnée et peuvent différer fortement des montants qui seront effectivement versés aux dates d'échéance ou de règlement des instruments financiers concernés. Bien souvent, il ne sera pas possible de réaliser immédiatement la juste valeur estimée en raison de la taille des portefeuilles évalués. De ce fait, ces justes valeurs ne représentent pas la valeur de ces instruments financiers pour le groupe dans une perspective de continuité d'exploitation.

## 7 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

### Test de dépréciation

Comme détaillé en pages 256–257 du *Document de référence 2016*, HSBC France réalise un test de dépréciation à chaque arrêté annuel ainsi qu'à chaque indice de perte de valeur. Au 30 juin 2017, aucun indice de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation n'a été identifié.

## 8 Provisions

	Procédures judiciaires et affaires réglementaires	Coûts de restructurations	Dettes éventuelles et engagements contractuels	Autres provisions	Total
	€m	€m	€m	€m	€m
<b>Au 1er janvier 2017</b>	<b>96</b>	<b>64</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>183</b>
Dotations aux provisions	2	9	3	5	19
Provisions utilisées	(69)	(4)	–	(9)	(82)
Reprise de provisions	–	(7)	(4)	(4)	(15)
Variations de change, différences et autres mouvements	–	–	–	–	–
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>29</b>	<b>62</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>105</b>
Au 1er janvier 2016	82	19	5	26	132
Dotations aux provisions	41	68	4	25	138
Provisions utilisées	(3)	(10)	–	(23)	(36)
Reprise de provisions	(25)	(13)	(3)	(11)	(52)
Variations de change, différences et autres mouvements	1	–	–	–	1
Au 31 décembre 2016	96	64	6	17	183

Des informations concernant les procédures judiciaires et les affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du Groupe HSBC sont décrites dans la note 10.

## 9 Engagements de financement et de garantie

	Au	
	30 juin 2017 €m	31 décembre 2016 €m
<b>Engagements de garantie donnés</b>		
– garanties et actifs donnés en garantie	3 706	3 210
– autres garanties	1 092	1 163
<b>Total</b>	<b>4 798</b>	<b>4 373</b>
<b>Engagements de financement donnés</b>		
– crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	753	752
– autres engagements de financement lignes de crédit et autres engagements <sup>1</sup>	26 275	24 664
<b>Total</b>	<b>27 028</b>	<b>25 416</b>

<sup>1</sup> Sur la base de la maturité contractuelle prévue à l'origine.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les principaux montants nominaux des opérations hors-bilan pour les comptes de tiers. Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Etant donné qu'une part significative des garanties et engagements doit arriver à expiration sans être utilisée, le total de ces principaux montants nominaux n'est pas représentatif des besoins en liquidités futurs.

## 10 Procédures judiciaires et affaires réglementaires relatives aux entités de l'ensemble du groupe HSBC

Des entités du Groupe HSBC, dont HSBC France, font l'objet d'actions en justice et autres procédures significatives menées par les autorités de régulation, découlant de l'exercice de leurs activités ordinaires. En dehors des dossiers décrits ci-dessous et de ceux décrits en pages 166 et suivantes du Document de référence 2016, HSBC France considère qu'aucune de ces questions ne revêt d'importance majeure. HSBC France a procédé, en lien avec ces affaires, à des provisions dans tous les cas où, une fois sa responsabilité établie, un paiement sera probablement demandé en règlement des obligations découlant d'événements antérieurs et où une estimation fiable du montant desdites obligations peut être faite. Aucune provision comptabilisée ne constitue une reconnaissance de la part de HSBC France d'un manquement ou d'une responsabilité juridique. Bien que l'issue de ces affaires et actions en justice soit par définition incertaine, la direction estime que, sur la base des informations disponibles, HSBC France a passé des dotations aux provisions appropriées, lorsque nécessaire, au titre des actions en justice à la date du 30 juin 2017.

### Enquêtes dans le cadre de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et de la législation relative aux sanctions financières internationales

En décembre 2012, HSBC Holdings plc ('HSBC Holdings' ou 'HSBC'), la société tête du Groupe auquel appartient la banque, HSBC North America Holdings ('HNAH') et HSBC Bank USA, N.A. ('HBUS') ont conclu des accords avec les autorités américaines et britanniques concernant les violations passées du BSA (US Bank Secrecy Act) et des législations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. Parmi ces accords, HSBC Holdings et HSBC Bank USA ont conclu un Deferred Prosecution Agreement de cinq ans avec entre autres le Département américain de la Justice ('DoJ' – US Department of Justice), (le 'US DPA'). HSBC Holdings a conclu un accord homologué par une ordonnance de désistement et HSBC Holdings et HNAH ont conclu un accord de sanction pécuniaire homologué par une ordonnance avec la Réserve fédérale américaine (FRB – Federal Reserve Board).

HSBC Holdings a également conclu un accord avec le Bureau de contrôle des avoirs étrangers ('OFAC' – Office of Foreign Assets Control) du Ministère du Trésor américain, concernant des transactions passées, impliquant des parties soumises à des sanctions de l'OFAC, ainsi qu'un engagement avec l'Autorité des services financiers britannique, la Financial Conduct Authority ('FCA'), de se conformer à certaines obligations pour l'avenir liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et aux sanctions financières internationales. En outre, HSBC Bank USA a conclu un accord sur le versement d'une amende avec un bureau du Département américain du Trésor, le Financial Crimes Enforcement Network ('FinCEN'), et un accord séparé de pénalité financière avec l'Office of the Comptroller of the Currency ('OCC').

En vertu de ces accords, HSBC Holdings et HSBC Bank USA ont versé un total de 1,9 milliard USD aux autorités américaines, et se sont engagées, entre autres, à continuer de coopérer pleinement avec le DoJ dans toute enquête, à ne pas commettre un crime en vertu du droit fédéral américain après la signature de ces accords, et à désigner un contrôleur indépendant (le 'Monitor'). Aux termes desdits accords, HSBC Holdings doit également s'assurer que les entités du Groupe HSBC, dont HSBC Bank plc et ses filiales (y compris HSBC France), se conforment à certaines exigences.

En février 2017, le Monitor a remis son troisième rapport annuel de suivi. Au travers de son suivi au niveau des pays, le Monitor a pu identifier des problématiques potentielles en matière de lutte contre le blanchiment et de sanctions financières internationales, qui font l'objet de revue par HSBC avec le DoJ, la FRB et/ou la FCA.

HSBC Bank USA a également conclu avec l'OCC un accord homologué par une ordonnance, qui lui impose des mesures correctrices telles que relevées dans le dernier rapport d'analyse de l'OCC précédant l'accord, et restreignant dans une certaine mesure la possibilité pour HSBC Bank USA d'acquiescer directement ou indirectement le contrôle ou de détenir une participation dans toute nouvelle filiale financière, ou de commencer toute nouvelle activité dans sa filiale financière existante, sauf accord préalable de l'OCC. HSBC Bank USA a également conclu un accord séparé avec l'OCC, par lequel HSBC Bank USA s'oblige à adopter un programme de conformité à l'échelle de l'entreprise.

Les accords conclus avec les autorités américaines et britanniques ont donné lieu à une procédure contentieuse de droit privé et n'empêchent pas que d'autres procédures contentieuses de droit privé puissent être initiées au titre de la conformité de HSBC avec la législation relative au BSA, à la lutte contre le blanchiment de capitaux, et à la législation relative aux sanctions financières internationales ou d'autres mesures d'application réglementaires ou légales en matière de BSA, de lutte contre le blanchiment de capitaux, de sanctions financières internationales ou tout autre sujet non couvert par les différents accords.

### **Enquêtes et procédures concernant la fixation de l'Euribor**

Plusieurs autorités du monde entier, en charge de la régulation, de la concurrence et du contrôle, dont celles du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, d'Italie, de Suisse et d'ailleurs, mènent des enquêtes et procédures d'examen sur la fourniture de taux par le panel de banques en vue de la fixation de l'Euribor ("European Interbank Offered Rate" ou Taux offert sur le marché interbancaire européen), ainsi que sur les modalités de communication desdits taux.

HSBC et/ou ses filiales (y compris HSBC France en sa qualité de membre du panel Euribor) ont fait l'objet, de la part des autorités de régulation, de demandes d'information et coopèrent à ces enquêtes et procédures d'examen.

En décembre 2016, la Commission européenne (la "Commission") a rendu une décision concluant que HSBC et d'autres banques ont eu, début 2007, des pratiques anticoncurrentielles relatives au prix des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. La Commission a prononcé contre HSBC une amende déterminée sur la base d'une durée de participation de HSBC à ces pratiques de 1 mois, dont le montant a été payé par HSBC France. HSBC a introduit un recours contre cette décision.

En novembre 2013, HSBC (HSBC Holdings plc et HSBC Bank plc mais non pas HSBC France), ainsi que d'autres groupes bancaires contribuant à la fixation du taux Euribor, ont été nommées, à titre de défendeur, dans le cadre d'une action collective, engagée devant la District Court for the Southern District of New York aux Etats-Unis, pour le compte de personnes ayant réalisé des opérations sur des contrats de futurs et d'autres instruments financiers prétendument liés à l'Euribor. Entre autres, la plainte allègue une mauvaise conduite liée à la contribution à la fixation du taux Euribor, en infraction des lois antitrust américaines, de la loi américaine sur les échanges de matières premières (Commodity Exchange Act - CEA) et de la loi de l'Etat de New York. En décembre 2016, HSBC a conclu un accord avec les plaignants pour mettre un terme à cette action collective sous réserve de la validation par la District Court for the Southern District of New York aux Etats-Unis. La charge correspondant au montant de cette transaction a été répartie entre les filiales HSBC concernées par les faits de ce litige, parmi lesquelles HSBC France. En janvier 2017, la District Court for the Southern District of New York a rendu une ordonnance de validation préliminaire de l'accord entre HSBC et les plaignants, et a fixé la date d'audience aux fins de validation finale de cet accord en mai 2018.

## **11 Transactions avec des parties liées**

Dans le cadre de la stratégie de redéploiement des ressources, HSBC France a reçu de sa société mère HSBC Bank plc un montant total de 1 milliard USD et 800 millions EUR sous la forme d'emprunts interbancaires ainsi que 300 millions EUR sous forme de dette subordonnée (*Tier 2*) et 200 millions EUR sous forme d'emprunt perpétuel remboursable (*Additional Tier 1*). Hormis ces opérations, il n'y a pas eu de changement dans les transactions avec les parties liées décrites dans le *Document de référence 2016* qui auraient un impact matériel sur le bilan ou sur la performance du groupe HSBC France durant les six premiers mois de l'exercice 2017. Toutes les transactions avec les parties liées intervenues sur le premier semestre 2017 étaient de la même nature que celles détaillées dans le *Document de référence 2016*.

## **12 Changements intervenus dans le périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2017**

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1er semestre 2017 sur le périmètre publié dans la note 33 de l'annexe des états financiers consolidés présentés dans le *Document de référence 2016*.

### **Sorties:**

SAF Chang jiang shi'er  
SAF Chang jiang shiyi  
DEM 25  
HSBC Horizon 2016-2018 FCP  
HSBC Horizon 2034-2036 A FCP 3 DEC  
HSBC MUL.AS.DYN.EUR.AD FCP4DEC

### **Entrées:**

HSBC GIF EMERG.WEALTH A C.3DEC  
HSBC ACTIONS EUR.C FCP 3DEC  
HSBC SELECT EQUITY A FCP 4DEC

Ces modifications n'ont pas généré d'impact significatif sur les comptes.

## **13 Événements postérieurs à la clôture**

Il n'y a pas eu d'événement matériel postérieur à la date de clôture qui nécessiterait une correction ou un ajustement des états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2017.

De nouveaux produits et services sont régulièrement proposés aux clients du Groupe HSBC en France. Des informations sont disponibles sur les sites internet du groupe, notamment à travers les communiqués de presse accessibles via le site internet [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr).

Il n'existe aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de HSBC France ou de ses filiales survenu depuis le 30 juin 2017, date des derniers états financiers revus et publiés.

## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

---

### **PricewaterhouseCoopers Audit**

63 rue de Villiers  
92200 Neuilly sur Seine

### **BDO France – Léger Et Associés**

113, rue de l'Université  
75007 Paris

(Période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017).

Aux Actionnaires

### **HSBC FRANCE**

103, avenue des Champs-Élysées  
75419 Paris Cedex 08

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société HSBC France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.h qui expose les incidences sur l'information comparative au 30 juin 2016 de la correction intervenue sur la comptabilité de couverture.

### **2 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly sur Seine et Paris, le 3 août 2017

### **PricewaterhouseCoopers Audit**

Nicolas Montillot  
Associé

### **BDO France – Léger & Associés**

Fabrice Chaffois  
Associé

## Personne responsable du Document de référence

### Personne responsable du Document de référence

---

M. Jean Beunardeau, Directeur Général.

#### **Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 4 à 12 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation du Document de Référence.

Paris, le 4 août 2017

**Jean Beunardeau, Directeur Général**



## Responsables du contrôle des comptes

	Date		
	de première nomination	de renouvellement du mandat	d'expiration du mandat
<b>Titulaires</b>			
PricewaterhouseCoopers Audit <sup>1</sup> Représenté par Nicolas Montillot 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	–	2018
BDO France – Léger & Associés <sup>2</sup> Représenté par Fabrice Chaffois <sup>3</sup> 113 rue de l'Université 75007 Paris	2007	2012	2018
<b>Suppléants</b>			
Jean-Baptiste Deschryver <sup>1</sup> 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine	2015	–	2018
François Allain <sup>1</sup> 2 rue Hélène Boucher 78286 Guyancourt Cedex	2007	2012	2018

<sup>1</sup> Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

<sup>2</sup> Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

<sup>3</sup> BDO représenté par Fabrice Chaffois à compter de l'exercice 2013.

## Table de concordance et de référence

### Table de concordance et de référence

La table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe XI) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du Document de référence 2016 D.17-0118 que le présent document actualisé.

Rubriques de l'annexe XI du règlement européen n° 809/2004		Pages du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 1er mars 2017 sous le n° D.17-0118	Pages du présent Document d'actualisation
1	Personnes responsables	348	44
2	Contrôleurs légaux des comptes	349	45
3	Facteurs de risques	18 à 22 et 111 à 179	12-19
4	Informations concernant l'émetteur		
4.1	Histoire et évolution de la société		
4.1.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	344	–
4.1.2	Lieu de constitution et numéro d'enregistrement de l'émetteur	344	–
4.1.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	344	–
4.1.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant les activités, le pays d'origine, l'adresse et le numéro de téléphone du siège statutaire	344	–
4.1.5	Tout événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité		
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	3 à 18 et 293	4-12
5.2	Principaux marchés	3 à 18 et 293	4-12
6	Organigramme		
6.1	Description sommaire du groupe	2 à 22, 328 à 331 et 335 à 337	–
6.2	Dépendance de l'émetteur vis-à-vis d'autres entités du groupe	336 et 346	–
7	Informations sur les tendances	22	10
8	Prévisions ou estimations du bénéfice	–	–
9	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
9.1	Organes d'administration et de direction	24 à 38	–
9.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	42	–
10	Principaux actionnaires		
10.1	Contrôle de l'émetteur	40 et 347	–
10.2	Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	–	–
11	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1	Informations financières historiques	18, 326	–
11.2	États financiers	190 à 287 et 290 à 332	–
11.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	288 à 289 et 333 à 334	–
11.4	Date des dernières informations financières	18	–
11.5	Informations financières intermédiaires et autres	–	26-42
11.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	166 à 167	41-42
11.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	283	42
12	Contrats importants	346	–
13	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	–	–
14	Documents accessibles au public	344	46-47

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers:

- Rapport de gestion semestriel
  - Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2017 pages 2 à 5
  - Principaux risques et incertitudes pages 12 à 19
  - Principales transactions intervenues entre parties liées page 42
- États financiers semestriels consolidés résumés pages 26 à 42
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1er semestre 2017 page 43
- Attestation du responsable page 44

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 190 à 287 et 288 à 289 du Document de référence n° D.17-0118 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1 mars 2017.

Les chapitres des documents de référence non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Ces documents sont disponibles sur le site [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier:

HSBC France  
103 avenue des Champs Élysées  
75419 Paris Cedex 08.  
France

**HSBC France**

HSBC France  
103 avenue des Champs Élysées  
75419 Paris Cedex 08.

Web: [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr)

Publié par la Direction Financière, HSBC France, Paris

© Copyright HSBC France 2017  
Tous droits réservés

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, conservée dans un système d'archivage ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, tant électronique que mécanique ou au moyen de photocopie, d'enregistrement ou de tout autre procédé, sans l'autorisation préalable écrite de HSBC France.